



LE DEVOIR

ALBERT JACQUARD
1925-2013

Plaidoyer pour l'humanité

Le célèbre généticien est décédé mercredi, à Paris, des suites d'une leucémie à l'âge de 87 ans. Connu pour ses combats pour la justice, le scientifique a accordé un dernier entretien au *Devoir*, en mai dernier. Nous en publions le cœur.

MÉLANIE LOISEL

Jusqu'à son dernier souffle, Albert Jacquard s'est soucie du sort de l'humanité. Lors de notre rencontre à la fin mai, dans son appartement de Paris, le célèbre généticien de 87 ans avait encore assez d'énergie pour réclamer la fin de l'armement, dénoncer le système économique actuel et s'inquiéter de l'accroissement de la misère dans le monde. C'était toujours avec autant de conviction, car on a, disait-il, « complètement loupé le retour à la paix ».

« On a raté le désarmement », dit M. Jacquard, qui a accepté cet entretien pour livrer un message à la jeunesse. Bien assis à la table de sa cuisine, ce grand penseur français a sorti son dernier ouvrage *Exigez! Un désarmement nucléaire total* cosigné avec son ami Stéphane Hessel, lui aussi disparu en février dernier. « L'erreur numéro un a été de rendre possible le suicide de l'humanité. Il fallait profiter du fait que la bombe atomique soit tellement dangereuse, que tout le monde la craignait, pour tracer un chemin vers la paix, ce qu'on n'a pas fait », affirme-t-il d'une voix qui trahit la déception.



Albert Jacquard

« À la fin de la guerre, on aurait dû se dire: on entre dans une nouvelle ère. Mais au lieu de cela, on a donné des moyens aux armées et on a manqué l'occasion de créer une économie qui répondait aux espoirs de paix. Il faut maintenant un renouvellement très profond, il faut détruire les armes nucléaires et vous devez l'exiger », exhorte M. Jacquard. Dans cet essai, il propose des pistes de solution pour éviter de se diriger droit dans le mur. À son avis, les armes de

VOIR PAGE A 10 : JACQUARD

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN (1 DE 4)

« Oslo, c'est fini »

Vingt ans après les accords d'Oslo et la célèbre poignée de main entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, et alors que redémarrent des négociations entre les deux peuples en conflit, où en sont les esprits dans cette région tourmentée de la planète ?



Face-à-face entre un Palestinien et un soldat israélien.

MUSA AL-SHAHER AGENCE FRANCE-PRESSE

MONIQUE DURAND
en Israël et en Cisjordanie

Une image entre toutes. Une fillette dans le camp de réfugiés palestiniens de Dheisheh, près de Bethléem. Cloîtrée derrière la porte disloquée de sa maison, elle observe. Elle n'est que des yeux, de grands yeux interrogeant l'espace devant elle et le temps qu'il fait dans ce coin du monde où Abraham, Jésus et Allah se promènent entre les rangs d'oliviers, les collines écrasées de soleil et des humains aux dents serrées. Son petit visage a l'air d'exiger des réponses.

Des réponses, c'est ce qu'on avait cru possible avec les accords d'Oslo ou l'histoire se présentait tambour battant. Vingt ans après, que reste-t-il de cette entente littéralement arrachée aux deux ennemis, Arafat et Rabin? Que reste-t-il aujourd'hui de ce qui apportait alors une immense bouffée d'espoir?

« Oslo, c'est fini », dit Maxime Perez, correspondant du magazine *Jeune Afrique* à Tel-Aviv. D'abord, les deux protagonistes de ces accords ne sont plus de ce monde, Rabin, assassiné, Arafat, mort loin des siens dans un hôpital parisien. Et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui avait négocié Oslo, alors épouvantail d'Israël, est aujourd'hui considérée comme un joueur modéré comparé au Hamas. Curieux retournement de l'histoire.

« Ce n'est pas un conflit politique, c'est une tragédie grecque »

Images éparses d'une contrée sans bon sens, ni en paix ni en guerre. Un jeune vendeur de pastèques sous un immense portrait de Yasser Arafat. De petites têtes d'enfants dans une synagogue encore allumée tard le soir. Un père palestinien achetant un chandail de Maradona pour son fils. Un père israélien juif enduisant son petit de crème solaire sur une plage de Tel-Aviv. Une phrase entendue qui ne vous quitte plus: « Ce n'est pas un

VOIR PAGE A 10 : OSLO

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

L'inconfort des forces souverainistes explose

Le Bloc expulse Maria Mourani

MARIE VASTEL
ROBERT DUTRISAC

Ottawa — L'inconfort provoqué au sein des forces souverainistes par la Charte des valeurs québécoises du gouvernement Marois s'est exacerbé, jeudi, au point de mener à une rupture chez les bloquistes à Ottawa. Et l'expulsion de Maria Mourani du caucus du Bloc québécois n'a rien fait pour calmer le jeu. Au contraire, quelques militants ont déchiré leur carte du parti, deux membres d'exécutif ont claqué la porte, et même l'ex-premier ministre Bernard Landry s'est porté à sa défense.

Reconnue pour son franc-parler, Maria Mourani n'a pas dérogé à ses habitudes dans le débat entourant la Charte des valeurs du Parti québécois (PQ). Elle a enchaîné les entrevues mercredi pour s'opposer farouchement à la proposition de Bernard Drainville, l'accusant dans *Le Journal de Montréal* de « faire fausse route » en instaurant une « discrimination contre les femmes ». À RDI, elle a déploré que le PQ s'apprête à perdre des joueurs « qui ne veulent plus faire partie de ce mouvement-là parce qu'ils pensent que c'est un nationalisme ethnique ».



Maria Mourani

Pour son chef, Daniel Paillé, c'en était assez. Il a prévenu M^{me} Mourani qu'elle ne pourrait continuer à s'exprimer « de façon aussi virulente » ni à faire partie du collectif des Indépendantistes pour une laïcité inclusive (qui compte d'autres ex-bloquistes et ne défend l'interdiction de signes religieux qu'aux représentants de l'État en position d'autorité).

M^{me} Mourani a poursuivi ses sorties. « À un moment donné, j'ai conclu », a expliqué M. Paillé au *Devoir* hier. La décision était difficile, dit-il, mais les positions étaient « inconciliables ».

Dans la sphère bloquiste, on avance que

VOIR PAGE A 10 : BLOC

Lire aussi · L'éditorial de Josée Boileau: Le fol anathème. Page A 8

La chronique de Lise Payette: Le Québec qui renaît de ses cendres. Page A 9

La chronique de Christian Rioux: Laïcité ou communautarisme. Page A 3

Lettre de Justin Trudeau au Devoir: Refusons le chemin de la division et de la peur. Page A 9

AUJOURD'HUI



Syrie · Américains et Russes affichent leurs divergences. Al-Assad tente d'imposer ses conditions. Page B 9

Annonces... A4 Météo..... B8
Avis légaux. B7 Motscroisés B4
Décès..... A4 Sports..... B8
Grille télé... B2 Sudoku..... B7



« La mort de Meech, le pire moment de ma vie »

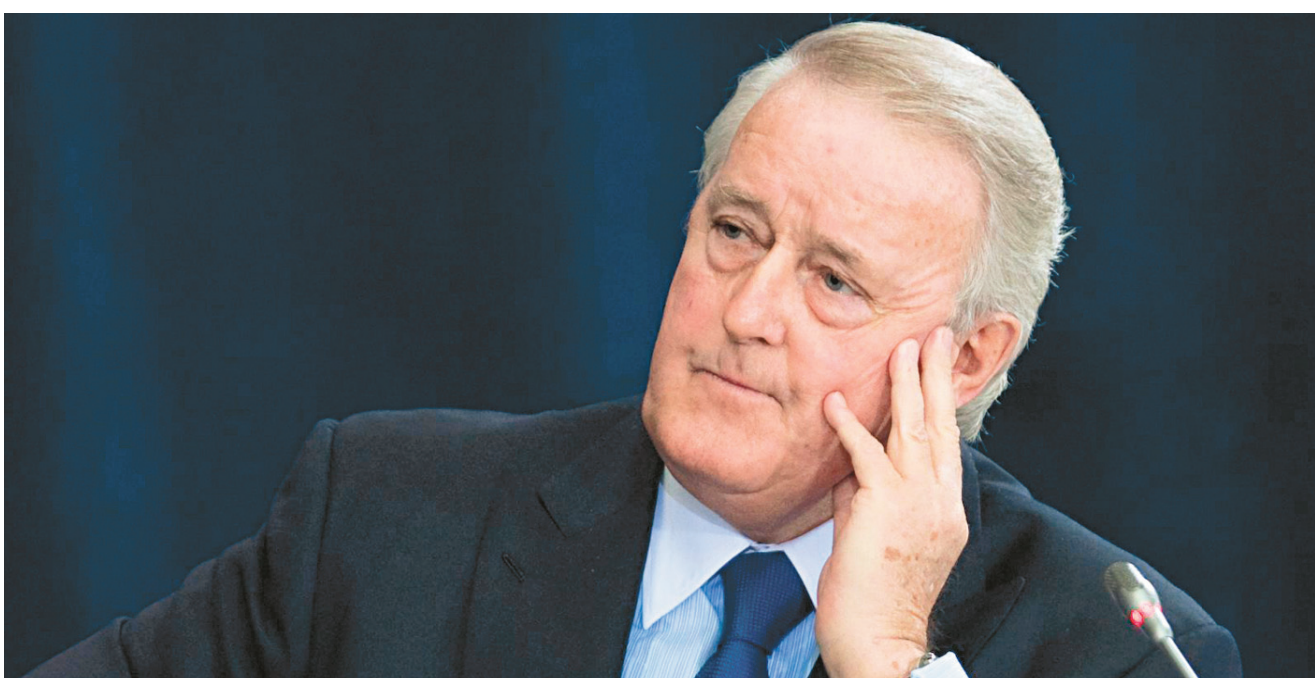
Retour sur la carrière politique mouvementée de Brian Mulroney

MARCO FORTIER

Dans son effort sans précédent pour convaincre les Québécois d'adhérer à la Constitution canadienne, l'ex-premier ministre Brian Mulroney a offert un poste de sénateur indépendant à Jacques Parizeau, en 1987.

M. Parizeau a refusé sans hésiter l'offre du premier ministre de l'époque, mais admet avoir eu une belle frousse pour l'avenir du mouvement souverainiste lors de la conclusion de l'accord du lac Meech, cette année-là.

Cette révélation, et bien d'autres, figure dans un documentaire en quatre épisodes sur la vie de Brian Mulroney, qui sera diffusé à compter de ce vendredi soir à la télévision de Radio-Canada. Cette série dresse un portrait tout en nuances du « p'tit gars de Baie-Comeau », qui a dirigé le Canada durant deux mandats mouvementés, de 1984 à 1993: introduction de la taxe sur les produits et services (TPS), scandales



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Brian Mulroney traîne encore aujourd'hui une impopularité chronique au Canada, à cause notamment de sa main tendue aux nationalistes québécois.

VOIR PAGE A 10 : MULRONEY

ACTUALITÉS

L'opposition exige l'heure juste sur les finances publiques du Québec

JOCELYNE RICHER
à Québec

L'opposition libérale exhorte le gouvernement à donner l'heure juste aux Québécois sur l'état réel des finances publiques, et ce, le plus tôt possible.

Le chef libéral Philippe Couillard craint que le portrait actuel soit loin d'être rose et il accentue la pression sur le gouvernement Marois pour qu'il dépose une mise à jour économique et financière d'ici au 30 septembre.

De toute façon, le ministre des Finances présente toujours une mise à jour économique et financière en automne, en octobre ou en novembre.

Jeudi, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) est revenu à la charge pour demander au ministre Nicolas Marceau d'accélérer les choses, craignant une détérioration des finances publiques encore pire que ce que laissent présager les chiffres officiels rendus publics jusqu'à maintenant. «Lorsque les finances publiques dérapent, lorsque le déficit budgétaire s'installe, lorsque l'État n'a plus d'argent dans ses coffres, les familles savent ce qui s'ensuit: plus de taxes, plus d'impôts, moins de services», a-t-il dit craindre, en point de presse, au terme d'un caucus préparatoire à la prochaine session qui débute mardi.

«Il faut avoir les vrais chiffres», a dit M. Couillard, ajoutant que cette opération devait être entérinée par le Vérificateur général.

Perte de contrôle

M. Couillard a dit estimer que le gouvernement Marois avait complètement perdu le contrôle de l'économie, de l'emploi et des finances publiques. Il a chiffré les pertes d'emplois à 45000 au Québec au cours de la dernière année, alors qu'on assiste à une baisse de 20% des mises en chantier domiciliaires et à une diminution de 60% des investissements des entreprises.

Pendant ce temps, «le ministre des Finances nous dit que tout va bien, et qu'en fait, le problème, c'est que les Québécois ne dépensent pas assez et épargnent trop», a ironisé le chef libéral, jugeant que le gouvernement se cantonnait dans «le déni».

Le ministre Marceau a convenu dernièrement que les revenus escomptés grâce à la taxe de vente (TVQ) se faisaient plus rares que prévu, ce qui pourrait menacer l'atteinte de l'équilibre budgétaire le printemps prochain. «Le retard de revenus est d'au moins 1 milliard.



Philippe Couillard souhaite une mise à jour des finances québécoises d'ici au 30 septembre.

On craint que ce chiffre soit encore plus élevé maintenant», a commenté M. Couillard.

Selon lui, le débat actuel autour de la laïcité de l'État et de la Charte des valeurs ne contribuera en rien à assainir le climat et à stimuler l'économie. «Les sociétés qui ne peuvent faire ce geste d'ouverture et d'inclusion vont en souffrir économiquement. Je pense que c'est assez évident déjà», a-t-il dit, craignant que la controverse nuise à l'image du Québec à l'étranger.

«Lorsque les décisions d'investissement doivent se prendre, lorsque les décisions de déplacement d'entreprises doivent se prendre, lorsque les décisions d'immigration par des gens très qualifiés doivent se prendre, ce genre d'ambiance là n'aide en rien», selon lui.

La Coalition avenir Québec (CAQ) n'est guère plus rassurée sur la situation économique et celle des finances publiques. Elle demande aux libé-

raux de se joindre à elle pour demander des comptes au ministre des Finances au cours d'une interpellation, soit une procédure parlementaire durant laquelle quelques élus débattent d'un seul sujet pendant quelques heures.

Alarmant, dit la CAQ

Le porte-parole de la CAQ en économie et finances, le député Christian Dubé, a relaté que «le Mouvement Desjardins a revu à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie du Québec qui se situent désormais à 1,1% pour 2013», a-t-il dit, en point de presse, qualifiant la situation d'«alarmante».

Il a dit que le Québec ne pouvait se permettre de repousser le retour à l'équilibre budgétaire, prévu le printemps prochain.

La Presse canadienne

Idle No More rejette la Charte

Le mouvement de revendications autochtones Idle No More s'est prononcé jeudi contre le projet de Charte des valeurs québécoises du gouvernement Marois. Selon Melissa Mollen-Dupuis et Widia Larivière, deux représentantes d'Idle No More au Québec, «il est impossible de croire à un véritable désir de rassemblement autour d'un projet commun de société quand l'approche du gouvernement Marois se fait une suite néocolonialiste d'un passé d'assimilation encore frais au cœur des Premiers Peuples», ont-elle affirmé par voie de communiqué. Les représentantes d'Idle No More disent vouloir «rappeler au gouvernement son obligation de consulter les Premières Nations sur tout sujet les affectant, obligation inscrite dans la section 35 de la Constitution canadienne et rappelée par de nombreuses décisions de la Cour suprême du Canada».

Le Devoir

Un tronçon de la MMA fermé

Ottawa — Transports Canada a interdit jeudi la circulation sur un tronçon de 19 kilomètres de voies ferrées appartenant à la Montreal, Maine and Atlantic Railway (MMA) au Québec en raison de l'état lamentable des rails. Cette portion, située entre Farnham et Stanbridge, n'est que l'une des zones du réseau jugées inquiétantes par le ministère, qui a inspecté les 337 kilomètres de rails de la MMA à la suite du déraillement et de l'explosion, le 6 juillet, d'un train transportant du pétrole ayant détruit le centre-ville de Lac-Mégantic et fait 47 morts. Une section du réseau passant près d'un entrepôt de propane doit être évaluée par un ingénieur et faire l'objet d'un plan de mitigation qui sera soumis au ministère avant que ce dernier autorise des convois à y circuler.

La Presse canadienne

Et de huit pour Harper

Ottawa — Un ex-candidat du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario a été nommé directeur des communications du premier ministre Stephen Harper. Jason MacDonald était auparavant le porte-parole du ministre des Affaires autochtones. Il a également travaillé au sein du cabinet de l'ex-ministre John Duncan. Il épaulera ainsi le premier ministre lors d'une session parlementaire qui s'annonce houleuse. Il remplace à ce poste Andrew MacDougall, qui a quitté ses fonctions le mois dernier. Jason MacDonald sera le huitième directeur des communications du premier ministre en huit ans. Sa nomination survient alors que le gouvernement doit affronter son plus imposant défi de relations publiques jusqu'à maintenant, soit le scandale des dépenses au Sénat.

La Presse canadienne

CE SOIR

TVA

J.E.
PREMIÈRE
19h

SPÉCIAL LAC-MÉGANTIC :
QUI SONT LES VRAIS RESPONSABLES ?

REVOYEZ SUR
illico

• CANAL 900
• ILLICOWEB.TV
• ILLICO MOBILE

f JEReseauTVA

@JE_Enquête

tva.canoe.ca

ACTUALITÉS

Laïcité ou
communautarismeCHRISTIAN
RIOUX
à Paris

Un jugement rendu récemment en Ontario pourrait nous aider à y voir plus clair dans le débat sur la laïcité. Depuis 1964, les Gédéons offrent une bible aux finissants de 5^e année de la commission scolaire Niagara. La pratique serait courante au Canada. Il y a trois ans, René Chouinard, père de deux enfants, a contesté ce monopole et proposé de distribuer aux élèves une brochure faisant la promotion de l'athéisme.

Comme les athées ont évidemment été « oubliés » dans le manuel de l'Ontario Multifaith Information Council, un organisme interreligieux subventionné et mandaté par le gouvernement, la commission a rejeté sa demande. René Chouinard a donc fait appel au Tribunal des droits de la personne, qui lui a donné raison. Il pourra donc distribuer sa propagande athée aux enfants moyennant un formulaire d'abord adressé aux parents. La commission précise qu'il faudrait aussi autoriser des religions plus marginales, comme Falun Gong ou les animistes à faire de même.

Voilà un bel exemple du régime de tolérance qui prévaut en Amérique du Nord et dans le monde anglo-protestant. Ce régime qui perçoit la société comme une addition de « communautés » est radicalement différent de la laïcité. Le mot laïcité — qui vient de « laos », « peuple » en grec — est d'ailleurs pratiquement intraduisible en anglais. Normal, puisque l'idée n'existe pas dans le monde protestant (et musulman). Sans clergé, en effet, pas de laïcs. Or, l'absence de clergé peut aussi avoir pour conséquence de faire de chaque fidèle un pasteur directement

responsable devant dieu. C'est probablement pourquoi, au Royaume-Uni, l'interdiction du blasphème n'a été abolie qu'en 2008... trois siècles après la France!

Un État laïque, au lieu de multiplier les traitements à la carte, choisira plutôt de banir la distribution de propagande religieuse (ou antireligieuse) à l'école. Loin d'être

un libre marché où toutes les « communautés » s'affrontent, l'école laïque cherchera à protéger les jeunes esprits de tout prosélytisme, celui-ci étant renvoyé à la société civile. L'État laïque n'est pas seulement neutre et tolérant, ni un simple entremetteur entre « communautés », il est « areligieux ».

Le Canada s'est construit sur le premier modèle puisque sa Constitution évoque Dieu et que son chef d'État est même le chef de l'Église anglicane (un problème autrement plus grave que le crucifix de l'Assemblée nationale!). L'idée de laïcité a plutôt germé dans les pays catholiques où elle s'est imprégnée d'une conception républicaine de l'État pour qui l'individu est un citoyen avant d'être un catholique, un athée ou un musulman.

Il n'est pas surprenant que la laïcité ait fait son chemin au Québec, pays catholique s'il en fut et seul endroit au Canada où les conceptions républicaines ont laissé leur trace dans l'histoire. On ne se surprendra pas non plus que, dans ce débat, le Québec se retrouve plutôt du côté de pays comme la France, l'Allemagne, la Belgique et les pays d'Amérique latine, où la laïcité est régulièrement invoquée pour libérer l'État de l'influence de l'Église. Ces pays s'abreuvent à des conceptions semblables, même si chacun s'est composé son propre cocktail de lois et de règles selon son histoire et ses particularités. Notons pourtant que, dans tous ces pays, l'école occupe une place centrale dans la formation du citoyen. C'est pourquoi la plupart ont pris des mesures pour la protéger de tout prosélytisme jusqu'à interdire aux enseignants de porter des signes religieux.

Le débat en cours oppose deux conceptions de ce que sont les Québécois. L'ancien coprésident de la commission Bouchard-Taylor Gérard Bouchard a raison d'affirmer qu'il n'est permis de limiter un droit fondamental qu'au nom d'un motif supérieur. Et il cite la loi 101, qui visait à préserver la langue française. Si, pour Gérard Bouchard, la laïcité ne justifie pas que l'on suspende certains droits, c'est qu'il estime que celle-ci n'est pas une valeur fondamentale. La neutralité politique de l'État serait un « motif supérieur » permettant d'interdire au fonctionnaire d'afficher ses convictions politiques, mais pas la neutralité religieuse. De là à penser que nos anciens commissaires mettent la religion au-dessus des autres formes de conscience, il n'y a qu'un pas.

On se rappellera que l'œuvre de Gérard Bouchard, chantre de l'américanité, s'est notamment construite sur la critique de Lionel Groulx qui estimait que les Canadiens français étaient beaucoup plus qu'une langue et qu'ils représentaient une civilisation française en Amérique au même titre que les Anglois et les Latino-Américains. Notre civilisation est certes moins catholique qu'à l'époque de Lionel Groulx, mais elle persiste et signe. Contrairement à ce que semble croire Gérard Bouchard, les Québécois ne sont pas de simples Nord-Américains parlant français, ils sont plus qu'une langue et ont leur propre conception de l'État et de la façon dont les religions doivent cohabiter.

Cette conception de la vie en société, différente de celle de nos voisins, mérite qu'on l'affirme et qu'on la défende. Si, bien sûr, on croit à la diversité.

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Le Québec pourrait en payer le prix, dit Couillard

Le chef libéral dit craindre une mauvaise perception à l'étranger

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le chef libéral Philippe Couillard craint que le projet du gouvernement Marois d'interdire le port des signes religieux dans le secteur public ne nuise à l'image du Québec à l'étranger.

« Les sociétés, surtout en Amérique du Nord, qui sont capables de gérer la diversité de façon positive et inclusive réussissent bien sur le plan économique, attirent les investissements et les immigrants de qualité. Les sociétés qui ne peuvent faire ce geste d'ouverture et d'inclusion vont en souffrir économiquement », a-t-il déclaré jeudi.

Expérience personnelle

Philippe Couillard a cité l'exemple d'une publicité d'un hôpital ontarien, qui sera publiée lundi dans le journal étudiant de l'Université McGill. L'annonce montre une professionnelle de la santé coiffée d'un hijab avec le message suivant: « We don't care what's on your head, we care what's in it. » (On ne se soucie pas de ce qui est sur votre tête, mais de ce qui est dans votre tête.)

« Ce genre de pensées, ce genre de raisonnements, malheureusement, est négatif pour le Québec », estime le chef libéral.

Son expérience personnelle en Arabie saoudite lui a fait prendre conscience « à quel point les libertés individuelles sont précieuses, à quel point il ne faut pas permettre qu'elles soient érodées, même un peu ». Philippe Couillard a pratiqué la médecine en Arabie saoudite dans les années 90 puis, après avoir quitté son poste de ministre, il a été conseiller du prince Abdullah bin Abdulaziz Al-Rabeeah, ministre de la Santé du royaume.

« J'ai connu, moi, c'est quoi, un régime autoritaire. J'ai connu, moi, c'est quoi, un régime qui exclut », a-t-il dit. « Je sais c'est quoi, être l'étranger qui n'a pas la religion de la majorité. Je sais c'est quoi, être celui qui n'a pas la même couleur de peau que les autres. Je sais c'est quoi, être celui qui se fait arracher ses lumières de Noël devant chez eux. C'est arrivé chez nous quand j'étais là-bas. »

Les femmes voilées, « c'est quelque chose d'universel », a souligné le chef libéral, rappelant ses séjours à l'étranger. « Le voile facial, c'est là qu'on fait la limite. » Mais pour ce qui est du hidjab, « on voit qu'il y a plusieurs ordres de raison pour lesquels ces femmes-là portent le voile. Ça peut être par identité, par conviction religieuse profonde, auxquels cas, ce sont des choix franchement sur lesquels l'État n'a pas à se

prononcer ». Il ne nie pas que la « pression sociale » puisse conduire une femme à porter le voile. « Justement, dans ces cas-là, est-ce qu'on va les aider en les excluant du milieu de travail? La réponse est dans la question. »

Drainville rejette l'offre du PLQ

Par ailleurs, le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville, a rejeté l'offre du chef libéral de scinder le futur projet de loi restaurant la Charte des valeurs québécoises pour retrancher la prohibition des signes religieux. « La proposition que nous faisons, c'est un tout, c'est un ensemble », a-t-il affirmé au *Devoir*. Le ministre a indiqué que le site Web mis sur pied pour recueillir l'opinion de la population avait reçu 50 000 visites uniques en deux jours.

« Les Québécois s'en occupent, se prononcent, nous donnent leur avis sur l'ensemble. On ne va pas court-circuiter ce débat démocratique en tronquant un de ses aspects importants », a fait valoir Bernard Drainville. « Je ne comprends pas l'attitude de M. Couillard. Pourquoi craint-il le débat? »

Le Devoir



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Jason Kenney a rappelé que les fonctionnaires étaient libres de « voter comme ils le veulent ».

Pas besoin de charte au fédéral

Le gouvernement accorde plusieurs accommodements raisonnables à ses employés

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral ne ressent pas le besoin de se doter d'une charte de valeurs pour régir les demandes d'accommodement auxquelles il fait face en tant qu'employeur. Ottawa permet le port de symbole religieux par ses fonctionnaires, leur accorde des congés religieux et octroie des locaux de prière.

Le Secrétariat du Conseil du trésor, responsable des conditions de travail de quelque 278 000 fonctionnaires fédéraux, indique que l'employeur a l'obligation de répondre aux besoins des employés pour ce qui est du port de symboles religieux « sauf s'il a été décidé qu'une telle pratique causerait des contraintes excessives » en matière de santé, de sécurité et de coût, écrit le ministère dans une réponse fournie au *Devoir*.

En ce qui a trait aux demandes de congés religieux, elles sont prévues aux conventions collectives, poursuit le Secrétariat. Par exemple, la convention des employés affectés aux programmes et à l'administration prévoit que l'employeur doit faire « tout effort raisonnable pour tenir compte des besoins de l'employé qui demande un congé pour remplir ses obligations religieuses ». Les employés peuvent utiliser leurs congés annuels ou compensateurs pour ce faire, ou alors demander un congé non payé. Du temps libre payé peut également être

accordé pour peu que l'employé remette ce temps au cours des six mois suivants.

Enfin, note le Secrétariat, « les gestionnaires et les ministères ont l'obligation de prendre des mesures d'adaptation en fonction de la religion des employés ». Les demandes de locaux de prière sont « traitées au cas par cas ».

Activité politique sous surveillance

Les employés fédéraux sont par ailleurs soumis à des règles strictes en ce qui concerne leurs activités partisanes, même celles se déroulant en dehors des heures de travail. Ainsi, la Loi sur l'emploi dans la fonction publique accorde le droit de

Les employés fédéraux sont soumis à des règles strictes en ce qui concerne leurs activités partisanes

participer à des activités politiques « sauf si celles-ci portent ou semblent porter atteinte à [leur] capacité d'exercer [leurs] fonctions de façon politiquement impartiale ».

Ainsi, avant de participer à un rallye politique ou de faire du porte-à-porte pour un candidat à l'élection municipale, un fonctionnaire doit évaluer le degré de visibilité de l'activité et le jauger en lien avec la nature des fonctions qu'il occupe dans l'appareil fédéral et son niveau de visibilité et de contact avec le public. Un outil d'autoévaluation a été conçu, outil que les principaux syndi-

cats avaient dénoncé en 2011 comme exagérant les risques de partialité des fonctionnaires. Ces jours-ci, d'ailleurs, plusieurs fonctionnaires soutiennent informellement s'être fait conseiller de ne pas faire de porte-à-porte pendant la campagne électorale municipale de Gatineau.

Rappelons qu'Edith Gendron s'était fait congédier de Patrioïne Canada en 2004 après être devenue présidente du groupe souverainiste « Le Québec, un pays ». Sa campagne électorale lui a permis de retrouver un poste, deux ans plus tard, mais pas aux mêmes fonctions. Antoine Pich, un jeune notaire de 26 ans travaillant au ministère de la Justice, a été congédié en 2007 pour s'être porté candidat de Québec solidaire sans avoir demandé la permission au préalable.

Invité mardi à expliquer pourquoi il appuyait les limites imposées à la liberté politique des fonctionnaires, mais pas celles à la liberté religieuse, le ministre Jason Kenney a été incapable de répondre. Il a seulement rappelé que les fonctionnaires étaient libres de « voter comme ils le veulent ». Mais pourquoi ne peuvent-ils pas afficher pour qui ils votent? « Je ne suis pas au courant de la loi, mais ce que je dis, c'est que la liberté de religion est une valeur fondamentale et universelle inscrite dans notre Constitution. »

Le Devoir

Un hôpital ontarien en recrutement

L'établissement tente de tirer parti de la crise

KARL RETTINO-PARAZELLI

Pendant que le débat sur le port de signes religieux fait rage au Québec, un hôpital ontarien ouvre grand les bras aux professionnels de la santé québécois.

Une publicité du centre hospitalier Lakeridge Health, qui sera publiée dès lundi prochain dans un journal étudiant de l'Université McGill, mais qui circule déjà abondamment dans les réseaux sociaux, montre une professionnelle de la santé portant le hijab. On peut y lire le message suivant: « We don't care what's on your head, we care what's in it. » (Traduction: « On ne se soucie pas de ce qui est sur votre tête, mais de ce qui est dans votre tête. »)

Sur la page Facebook de l'hôpital, le message qui accompagne la publicité ne laisse pas de doute sur son objectif. « Nous sommes toujours à la recherche de professionnels de la santé de haut calibre pour se joindre à notre équipe. »

En entrevue au *Devoir*, le vice-président du centre hospitalier Lakeridge Health, Darrell Sewell, s'est abstenu de commenter le débat lancé cette semaine par le gouvernement Marois. « Nous voulons faire connaître notre nom et ce que nous sommes. Notre objectif, c'est de pourvoir les postes vacants à l'hôpital. » M. Sewell dit par ailleurs en savoir « très peu » au sujet de la proposition de Charte des valeurs québécoises.

Une publicité « démagogique »

Même si l'offensive publicitaire survient alors que le débat sur le projet de Charte des valeurs québécoises s'enflamme au Québec et dans le reste du Canada, le président de l'Association médicale du Québec, Laurent Marcoux, ne craint pas un exode précipité du personnel médical. « C'est sûrement aller à la pêche trop tôt, parce que le débat de société, on ne l'a pas fait encore », explique-t-il. Au Québec, tout le monde se souvient du film La grande séduction. C'est une parodie, mais il n'y a pas de mauvaise stratégie pour recruter et attirer l'attention. »

Pour sa part, la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, Régine Laurent, n'hésite pas à qualifier la publicité de « démagogique », « malhonnête » et « irrespectueuse ». « C'est un débat québécois. Est-ce qu'on peut laisser les Québécois faire le débat qui les concerne? » Selon elle, il est toutefois trop tôt pour déterminer si la Charte incitera certains de ses membres à quitter la province.

Rappelons que la Charte propose d'interdire aux employés de l'État le port de signes religieux ostentatoires. Le personnel du réseau de santé public est concerné par cette mesure, mais le gouvernement veut offrir aux hôpitaux un droit de retrait renouvelable aux cinq ans.

Le Devoir



WE CARE WHAT'S IN IT.

We're Lakeridge Health, a leading hospital in the Greater Toronto Area. Our focus is on safety and quality, and we're looking for people like you to join our team of health professionals. Check us out: www.lakeridgehealth.on.ca

LA PRESSE CANADIENNE

La publicité du centre hospitalier Lakeridge Health

ACTUALITÉS

ONTARIO

Les restes de 1760 ancêtres hurons-wendat réinhumés

CAROLINE MONTPETIT

Les restes humains de quelque 1760 ancêtres des Hurons-Wendat de Wendake, dans la région de Québec, seront inhumés à nouveau dans une fosse commune à Vaughan, près de Toronto, ce week-end, au cours d'une longue cérémonie.

Ces cérémonies sont le fruit de discussions menées depuis une dizaine d'années entre l'Université de Toronto, où ces restes étaient entreposés pour étude à partir des années 1940, et la communauté huronne-wendate de Québec.

« Ce n'est pas la première ré-inhumation, et ce n'est pas la dernière, mais c'est la plus importante », dit le grand chef huron Konrad Sioui, qui sera en Ontario pour l'occasion. Je me souviens, quand je venais de devenir chef, d'être allé dans les chambres fortes de l'Université de Toronto. On y voyait des boîtes de restes humains à perte de vue. »

De nouvelles pratiques

Cet événement témoigne que de nouvelles pratiques dans le domaine de la recherche archéologique et anthropologique tiennent davantage compte du patrimoine des communautés visées. « L'université a contacté la communauté huronne il y a une dizaine d'années pour lui dire qu'elle avait ces restes », explique Cheryl Reghehr, porte-parole du vice-président académique de l'Université de Toronto.

« Nous allons tout remettre à la communauté. Mais nous avons une entente avec la communauté huronne selon laquelle nous pouvons garder quelques échantillons de ces



DAVE CHIDLEY LA PRESSE CANADIENNE

Certaines universités canadiennes possèdent en leurs murs des ossements d'Amérindiens qui ont fait l'objet d'études anthropologiques. Ces restes sont peu à peu rendus aux Premières Nations.

squelettes pour étude, des dents, par exemple. »

Les restes humains ont toujours eu une signification particulière dans la communauté huronne, comme en témoigne le bioarchéologue Robert Larocque, qui a fait son doctorat sur le sujet. Celui-ci a sans doute étudié à cette fin quelques ossements qui seront réinhumés ce week-end.

Avant l'arrivée des Européens, les Hurons formaient

une population semi-sédentaire d'agriculteurs dont les villages se déplaçaient lorsque les terres et la forêt environnantes s'épuisaient. À chaque déménagement, les Hurons exhumaient les ossements des personnes mortes au village et les réenterraient dans une vaste fosse commune.

À cette occasion, les Hurons tenaient une grande fête des morts qui a été relatée par les jésuites.

« Les jésuites étaient passablement fascinés par le respect que les Hurons avaient pour leurs défunts. Les Hurons étaient plus respectueux envers les défunts que les Européens », raconte Robert Larocque.

On estime que les Hurons des fosses communes exhumées dans le sud de l'Ontario ont une filiation étroite avec les Hurons vivant actuellement au Québec, explique M. Larocque.

TORONTO

Un policier coupable de voies de fait armées au G20

ALLISON JONES à Toronto

La condamnation d'un policier de Toronto pour avoir malmené un manifestant lors du sommet du G20, il y a trois ans, a été accueillie comme une victoire pour les centaines de militants arrêtés lors de l'événement.

L'agent Babak Andalib-Goorani a été reconnu coupable, jeudi, de voies de fait armées contre le manifestant Adam Nobody. La juge Louise Botham a déclaré que le policier avait fait usage d'une force excessive pendant l'arrestation du militant devant l'Assemblée législative ontarienne, le 26 juin 2010.

La juge de la Cour supérieure de l'Ontario a estimé qu'il n'était pas nécessaire que le policier frappe le militant avec sa matraque à de multiples reprises, tandis que ses collègues tentaient de lui passer les menottes aux poignets. « Un agent de police n'a pas le droit d'utiliser une force illimitée pour procéder à une arrestation », a-t-elle affirmé.

M. Nobody, dont l'arrestation avait été filmée, a applaudi pendant la lecture du verdict. Le président de l'Association de la police de Toronto, Mike McCormack, a déclaré que le policier pourrait faire appel du verdict. Il reviendra en cour le 8 novembre pour l'audience sur la détermination de sa peine. Il est possible d'une peine maximale de 10 ans de prison.

Le Devoir

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

275
LOCAUX À LOUER

PLACE AMIENS
5181 AMIENS
Tour à bureau / Mt-Nord
3240 p.c.b.
14\$/p.c.b.+ bx
514 526-2419

307
LIVRES ET DISQUES

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

PROJET MAJEUR DE RÉNOVATION ?
Entrepreneur depuis 30 ans.
514-745-0503
RBQ : 5682 1248 01

695
AUTOMOBILES

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant,
mags 18 pouces, moteur
3,7l de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre (514)705-0707

598
SERVICES DIVERS

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

Allo prof : aide aux devoirs
GRATUITE partout
au Québec!

Qc (418) 843-5355
Mt (514) 527-3726
Ext 1-888-776-4455
www.alloprof.qc.ca

598
SERVICES DIVERS

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

100 VISITES LIBRES **100 VISITES LIBRES** **100 VISITES LIBRES**

Les visites libres du week-end
Dimanche 14h à 16h

DUVERNAY - LAVAL
2070 rue de Berthier.
Val des Arbres magnifique verdure. Belle grande demeure qui se distingue par son plan d'architecture. Profitez d'un espace privilégié, 5 chambres à coucher. Foyer au salon et splendide mezzanine. 494 000 \$. MLS 20741149
Sonia Rice 514 622-7730
Courtier immobilier, groupe sutton - Sélect du patrimoine inc.

MARIEVILLE
2556 Boul Ivanier.
Maison semi-détachée style « townhouse » sur 2 étages + sous-sol, 2 chambres à coucher avec 1 salle de bain, sous-sol à finir. Cour avec magnifique patio aménagé, 2 stationnements. Prix demandé : 194 000 \$
Vanessa Jasmin 514-803-9118
Courtier immobilier agréé, Keller William Urban
www.vanessajasmin.com

MARCHÉ ATWATER
2687 Rue de Coleraine.
Superbe condo (2004) sur 2 niveaux, très ensoleillé, intégrant géothermie et architecture novatrice, charmante terrasse privée face au parc, à quelques minutes du métro Charlevoix et du Marché Atwater. Irrésistible ! 255 000 \$
MLS : 14171705
Patrice Dansereau 514-999-9495
Courtier immobilier, Via Capitale du Mont-Royal
www.patricedansereau.com

PLATEAU-MONT-ROYAL
3820 Rue de Mentana, app. 302.
Au 3e étage d'un bel immeuble construit en 1994, cette lumineuse unité de coin offrant 2 chambres vous séduira par son abondante fenestration, son foyer au bois, ses planchers en érable, sa belle hauteur de plafond, son grand balcon et son stationnement déneigé. Harmonie et sérénité émanant de ce beau condo au cœur du Plateau, sur une belle rue calme et arborée. 355 000 \$.
STÉPHANE COSTA 514 770 6620
Courtier immobilier, Via Capitale Centre-Ville

VILLE MARIE
1691 Logan #3.
Construction 2000, très bonne insonorisation rue calme, terrasse discrète, confort urbain. À deux pas de tous les services, de Radio Canada et TVA.
289 000 \$. MLS : 10055506
Anne-Marie Guertin 514-965-4509
Courtier agréé, RE/MAX du Cartier Inc.

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LONGUEUIL - 5/12
R. de c., secteur résidentiel, aire ouverte, planchers bois, 2 balcons, porte jardin, insonorisé, 2 stat.
840 \$. 514-619-2995

OUTREMONT - GRAND 4 1/2
St-Joseph / Côte Ste-Catherine, près Laurier. 1200 p.c., électro, eau chaude, chauffage. OCTOBRE.
1 565 \$ + garage. 1er mois gratuit, B.V. 514-271-9862

VILLERAY - H2P 1P8 - 5/12, 2e
cuis. et s. de b. rénovées. Libre.
975\$ 514-389-1217

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS - MONT-PARNASSE
3/4 pers. Confort. Prix dégressif.
anne.legare@hotmail.com
514 287-1313

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

510
COMPTABILITÉ

IMPÔTS
Particuliers et sociétés
Tenue de livres et comptabilité générale.
Richard Marsolais 514 352-6395

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

529
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

Dame expérimentée, disponible pour garder des enfants.
(514) 634-0641

530
COURS

PROFESSEUR DE VIOLON
Diplômée du Conservatoire
Cours enfants et adultes
Vanessa: 514-273-9393
Expérience de scène

Une voix libre et vibrante
COURS DE CHANT
Jeunes et adultes
Marie-France Durocher
Diplômée, 20 ans d'expérience
514-276-8186

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie
Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

Alternatives
Construire ensemble un monde différent
Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514.982.6606

Merci de lutter contre la faim avec nous

L'ITINÉRAIRE

Un don de cartes-repas un geste utile et de bon goût

4\$

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

ACTUALITÉS

Marcel Côté veut ramener les Expos

Les autres candidats à la mairie sont d'accord, mais rejettent l'idée d'en faire une priorité

JEANNE CORRIVEAU

Le retour possible des Expos à Montréal a fait irruption dans la précampagne électorale montréalaise à l'initiative du candidat à la mairie Marcel Côté qui a promis d'en faire une priorité s'il est élu le 3 novembre. Ses adversaires lui ont aussitôt reproché de détourner l'attention des vrais enjeux qui préoccupent les Montréalais.

Le chef de la Coalition Montréal, Marcel Côté, est convaincu que les Montréalais souhaitent ardemment voir une équipe professionnelle de baseball s'établir dans la métropole.

Rappelant qu'un groupe de gens d'affaires, parmi lesquels Warren Cromartie, travaille sur ce dossier et envisage d'investir quelque 400 millions de dollars dans cette aventure, M. Côté a martelé qu'il était important pour un

mairie de soutenir de telles initiatives. «Les investisseurs sont prêts à engager des sommes substantielles. Encourageons-les», a-t-il dit. Montréal est une «ville sportive» et les Montréalais ont encore la nostalgie des Expos, a soutenu l'aspirant maire.

Encourager le groupe d'investisseurs ne signifie pas qu'il faudrait engager des fonds publics dans ce projet, a-t-il toutefois tenu à préciser.

D'autres préoccupations

Les autres candidats à la mairie ont dit souhaiter le retour du baseball majeur à Montréal, mais estiment que le moment n'est pas approprié pour en débattre.

Selon Denis Coderre, qui s'est décrit comme un «maniaque des Expos», la question du baseball professionnel n'est pas prioritaire. «Les Montréalais, présentement ce qu'ils veulent, c'est

qu'on s'assure que les trous soient bouchés, que la gestion soit changée et qu'ils en aient pour leur argent.»

Soulignant avoir lui-même discuté avec les investisseurs potentiels, il a rappelé que les résultats de l'étude de faisabilité commandée par le groupe de gens d'affaires ne seraient connus qu'après les élections.

Richard Bergeron est lui aussi un amateur de baseball. «Le retour du baseball à Montréal m'intéresse beaucoup», a-t-il dit. Le chef de Projet Montréal a d'ailleurs trouvé un terrain susceptible d'accueillir un stade de baseball à proximité du bassin Peel, au cœur du projet de rénovation du quartier Bonaventure qu'il a présenté aux médias en juin dernier. Le terrain en question appartient en grande partie à la Ville et pourrait être cédé à un groupe d'investisseurs, a suggéré M. Bergeron. Mais là s'arrête-

rait la contribution de la Ville, a-t-il dit. Reste que, pour Richard Bergeron, les thèmes de l'intégrité, du développement économique et du transport collectif représentent des enjeux bien plus importants. «M. Côté semble un peu désespéré. On dirait qu'il essaie de se rendre intéressant», a-t-il dit.

La candidate Mélanie Joly a elle aussi reproché à Marcel Côté de détourner l'attention des «vrais enjeux» et de «jouer les Régis Labeaume». «Si des promoteurs privés veulent investir dans un projet de baseball majeur, soit. Mais ce n'est pas une priorité pour Montréal», a-t-elle dit.

Le Devoir

D Lire aussi Élections montréalaises. Sébastien Dhavernas sera candidat pour Équipe Coderre. Sur LeDevoir.com

Le crime organisé prospère dans le braconnage

ALEXANDRE SHIELDS

Le braconnage intensif d'espèces protégées est de plus en plus lié à des organisations criminelles internationales qui utilisent les fruits de leur commerce pour financer leurs activités, affirmait le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) dans un rapport publié jeudi.

Selon l'organisation, il ne fait aucun doute que «le niveau de braconnage sans précédent et les équipements de plus en plus sophistiqués dont disposent les contrebandiers témoignent irréfutablement d'une activité criminelle organisée».

«Des produits comme la corne de rhinocéros et la bile d'ours valent parfois plus que l'or ou la cocaïne, avec un retour sur investissement pouvant largement dépasser 1000%», explique Céline Sissler-Bienvenu, directrice France et Afrique francophone d'IFAW, par voie de communiqué. C'est le caractère peu risqué et très rentable du trafic d'espèces sauvages qui incite les criminels à s'y livrer, d'autant que les peines encourues sont peu dissuasives.

Selon Europol, le trafic d'espèces sauvages et le braconnage représentent un commerce mondial dont la valeur annuelle est comprise entre 18 et 26 milliards d'euros, soit la quatrième activité illégale en importance au monde après le trafic de stupéfiants, la contrefaçon et le trafic d'êtres humains.

Croissance fulgurante

Ce commerce, qui menace davantage des espèces déjà très fragiles, connaît dans certains cas une croissance fulgurante depuis quelques années. Ainsi, en dix ans, 11 000 éléphants ont été tués dans le seul parc national du Minkeke, au Gabon, faisant chuter de 62% la population de cette espèce.

En Afrique du Sud, le nombre de rhinocéros qui tombent sous les balles des braconniers ne cesse de croître: il est passé de 13 animaux abattus en 2007 à 448 en 2011 et 668 en 2012. Ce massacre alimente le marché clandestin de poudre de corne, achetée à prix d'or en Asie. On prête à la corne de rhinocéros différentes vertus curatives, que la médecine n'a jamais pu démontrer.

Le Devoir



Des touristes chinois visitant la Cité interdite en mai dernier. La Chine souhaite investir 285 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour combattre la pollution de l'air.

WANG ZHAO AGENCE FRANCE-PRESSE

Mesures ambitieuses en Chine

Le pays annonce ses objectifs pour réduire les émissions polluantes

ALEXANDRE SHIELDS

Puissance économique mondiale et première émettrice de gaz à effet de serre de la planète, la Chine tente maintenant de s'attaquer à la pollution atmosphérique mortifère qui frappe de plus en plus ses grandes villes.

Dans un document officiel publié jeudi sur le site du gouvernement, et relayé par différentes agences de presse, on annonce ainsi que les niveaux de «concentration de particules fines» à Pékin devront reculer d'«approximativement 25%» par rapport aux niveaux de 2012, et ce, d'ici 2017. D'autres métropoles chinoises, dont Shanghai, devront parvenir à des réductions comprises entre 10 et 20% au cours des quatre prochaines années, ajoute le document.

Moins de charbon

La réduction de la pollution se fera par un ralentissement de la hausse de la consommation de charbon, qui ne devrait plus occuper que 65% des ressources énergétiques de la Chine en 2017, selon le document, qui ne précise pas son niveau actuel. Celui-ci se situerait autour de 70%.

Trois des régions les plus peuplées de Chine, dont celle de Pékin et celle, au sud, du delta de la rivière des Perles, où se trouve Canton, devront «parvenir à une réduction dans leur consommation totale de charbon», indique le document.

Chose certaine, l'atteinte de tels objectifs demandera des efforts substantiels. Le pays est le

De gros pollueurs

Les 500 plus importantes entreprises cotées du monde ont globalement réduit leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de 14% en quatre ans, selon un rapport publié jeudi par le CDP, l'ex-Carbon Disclosure Project, une organisation indépendante spécialisée dans le domaine. Les 50 plus gros émetteurs ont toutefois augmenté leurs émissions de 1,7%. Ces entreprises rejettent à elles seules 73% du total du groupe des «500», soit plus de 2,5 milliards de tonnes de GES. Parmi les 50 plus importants émetteurs, on retrouve cinq entreprises canadiennes — dont Imperial Oil et Suncor —, mais aussi des sociétés actives au Canada, surtout dans le secteur des ressources naturelles.

premier consommateur mondial de charbon, de quoi absorber l'an prochain plus de la moitié de la demande planétaire de ce combustible fossile.

Cette volonté affichée du gouvernement, une première, se veut une réponse aux problèmes de pollution atmosphérique extrêmement sérieux vécus dans les grandes agglomérations du pays le plus peuplé de la Terre.

Les niveaux de pollution de l'air des principales villes chinoises ont en effet atteint des records ces dernières années, essentiellement en raison des

émissions des centrales à charbon. On a même calculé des niveaux de particules fines dépassant jusqu'à 40 fois les seuils fixés par l'Organisation mondiale de la santé en janvier dernier. Ce brouillard toxique sur les villes du nord de la Chine en janvier a d'ailleurs provoqué un fort mécontentement populaire.

Mortalité élevée

Cette pollution tue aussi de plus en plus de citoyens. Difficile, cependant, d'avoir l'heure juste sur le nombre de décès prématurés dans ce pays dirigé par un gouvernement dictatorial. Dans toute la Chine, la pollution entrainerait chaque année 750 000 décès prématurés au sein de la population, selon la Banque mondiale. Le phénomène, relayé partout dans le monde, a aussi terni l'image des villes chinoises, y compris celle de Pékin, qui a vu une baisse de sa fréquentation touristique de près de 15% au cours de la première moitié de l'année.

Impossible à nier, même pour un gouvernement qui a l'habitude du secret, le problème de la pollution dans tout le pays fait désormais partie du discours politique. «La Chine souffre d'un grave problème de pollution atmosphérique et ses émissions polluantes dépassent largement les capacités [d'absorption] de la nature. Plus de 70% des villes ne respectent pas les normes de qualité de l'air et il y a urgence à agir», a d'ailleurs expliqué le mois dernier le ministre de l'Environnement, Zhou Shengxian.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Enquête sur les fuites: Bergeron nie être intervenu

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, «salue» l'initiative de la Sûreté du Québec, qui déclenche une enquête interne sur les fuites dans l'opération Diligence visant le président de la FTQ, Michel Arsenault.

En entrevue à l'émission de Claude Poirier, jeudi matin, le ministre s'est défendu d'avoir joué un rôle dans la tenue de cette enquête, et ce, bien qu'il ait reçu, le matin même, une lettre de doléances de Michel Arsenault qui se disait victime d'un coulage d'information émanant de la surveillance électronique dont il avait fait l'objet dans le cadre de l'opération Diligence en 2008-2009. «Est-ce que M. Arsenault a communiqué avec notre cabinet? La réponse est oui. Est-ce que je lui ai parlé? La réponse est non.»

Le ministre a poursuivi en expliquant que ce genre de requête était assez courante et que dans de tels cas, le dossier était tout simplement transféré

au corps de police concerné. «Nous ne traitons pas les doléances des citoyens, nous les communiquons aux corps de police concernés [...] et c'est, à toutes fins pratiques, ce que nous avons fait dans ce dossier-là.»

Vérifications en cours

À la demande de Stéphane Bergeron, le sous-ministre à la Sécurité civile a toutefois communiqué avec la Sûreté du Québec (SQ) «pour savoir s'il y avait quoi que ce soit dans ses files» [de Michel Arsenault] qui pouvait être fondé». La SQ aurait alors fait savoir au sous-ministre que des vérifications étaient déjà en cours depuis plusieurs jours et que la décision de déclencher une enquête avait été prise.

«On entend beaucoup parler, ces temps-ci, du fait que ce serait une chasse aux sorcières, une atteinte à la liberté de presse, à la protection des sources journalistiques. En réalité, c'est l'intégrité du système judiciaire dont il est question [...] Je pense qu'il faut sauter cette initiative de la Sûreté de faire enquête dans ce dossier-là.»

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Des entrepreneurs harcelés témoignent

Les audiences publiques de la commission Charbonneau reprendront lundi prochain avec le témoignage de l'entrepreneur en maçonnerie Paul Sauvé, victime d'une tentative de prise de contrôle de son entreprise par le présumé membre des Hells Angels Normand Marvin Ouimet. Les audiences seront à nouveau frappées d'une ordonnance de non-publication afin de préserver le droit à un procès juste et équitable de Ouimet et de ses coaccusés. Ils sont accusés de gangstérisme, d'extorsion et de blanchiment d'argent. Jeudi, la commission a entendu un premier entrepreneur en maçonnerie, Steve Laliberté, qui aurait eu maille à partir avec Ouimet et ses hommes de main. Laliberté avait été arrêté dans le cadre de l'opération Diligence, mais il a offert sa collaboration aux policiers. Normand Marvin Ouimet aurait tenté de prendre le contrôle de la maçonnerie à Montréal afin de blanchir les

profits de ses activités illicites. Un enquêteur de Diligence, Michel Patenaude, a raconté la genèse de cette tentative d'infiltration de l'économie légale par Ouimet et ses coaccusés.

Le Devoir

Voirie: Rosemont veut tout rapatrier

L'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie entend rapatrier à l'interne tous ses travaux de voirie afin de ne plus dépendre des firmes privées. Le maire François Croteau a annoncé jeudi qu'une entente à ce sujet avait été conclue avec le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal. Dans un premier temps, une équipe supplémentaire d'employés sera affectée à la réfection des trottoirs. Le maire souhaite que, d'ici 2017, tous les travaux de voirie soient effectués par les employés. D'autres arrondissements, comme Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, ont adopté des mesures semblables pour éviter le recours à des firmes qui font l'objet d'allégations de collusion.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.
Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE
514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

LOFT ANGUS
60 SUPERBES CONDOS AU DESIGN UNIQUE
EN CONSTRUCTION MAINTENANT
Venez visiter notre bureau des ventes et notre condo témoin
3550 Rachel Est Montréal, Québec, H1X 3H8
514-949-4043
loftangus.com

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %
S&P TSX	144 151	12 701,05	-124,37	-1,0	Matériaux	55 246	231,82	-8,42	-3,5
S&P TX20	66 459	570,57	-7,05	-1,2	Immobilier	3 086	219,76	-0,75	-0,3
S&P TX60	79 831	729,98	-7,20	-1,0	Télécoms	5 256	111,21	-1,70	-1,5
S&P TX60 Cap.	79 831	807,21	-7,96	-1,0	Serv. collect.	4 424	195,70	-1,90	-1,0
Cons. de base	3 932	289,69	-5,02	-1,7	Métaux/minerais	8 921	808,93	-24,14	-2,9
Cons. discrét.	5 156	124,14	-0,89	-0,7					
Énergie	37 673	263,22	-0,15	-0,1					
Finance	14 520	211,28	-1,34	-0,6					
Aurifère	56 006	175,10	-9,57	-5,2					
Santé	744	83,76	-0,75	-0,9					
Tech. de l'info	3 291	33,06	-0,16	-0,5					
Industrie	6 365	140,01	-0,58	-0,4					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %
TSX Venture	55 414	940,39	-3,84	-0,4

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé la séance sur une perte de plus de 100 points, tirée vers le bas par le déclin du cours de l'or et l'incertitude au sujet de ce que la Réserve fédérale américaine s'apprête à annoncer la semaine prochaine au terme de sa rencontre sur la politique monétaire.

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▼ Allim. Couche-Tard	ATD.B	63,60	-0,74	-1,15	298	44,40	65,00
▼ Canadian Tire	CTC.A	91,36	-0,59	-0,64	90	64,63	92,78
▼ Cogeco	CCA	48,90	-0,24	-0,49	19	36,07	52,29
▼ Corus	CJR.B	25,08	-0,37	-1,45	87	21,67	26,49
▲ Groupe TVA	TVA.B	8,00	0,17	2,17	1	6,50	10,52
▼ Jean Coutu	PJC.A	18,25	-0,03	-0,16	99	13,60	19,60
▼ Loblaw	L	44,99	-1,05	-2,28	1 337	32,77	52,06
▼ Magna	MG	82,74	-1,14	-1,36	477	42,27	85,40
▼ Metro	MRU	66,39	-0,75	-1,12	291	56,52	75,81
▼ Quebecor	QBR.B	23,77	0,12	0,51	76	16,15	24,54
▼ Rona	RON	11,07	-0,17	-1,51	58	9,25	13,04
▼ Saputo	SAP	47,50	-1,19	-2,44	436	39,76	54,62
▼ Shaw	SJR.B	23,97	-0,46	-1,88	552	19,96	26,25
▼ Shoppers Drug Mart	SC	58,88	-0,60	-1,01	811	40,03	61,77
▼ Tim Hortons	TH	58,58	0,38	0,65	351	45,11	61,52
▲ Transat A.T.	TRZ.B	9,90	0,56	6,00	703	3,91	9,90
▼ Yellow Media	Y	12,11	-0,02	-0,16	20	5,40	12,64

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
ÉNERGIE							
▼ Cameco	CCO	20,88	-0,02	-0,10	442	16,50	23,49
▼ Canadian Natural	CNQ	32,57	-0,19	-0,58	1 333	26,88	34,64
▼ Canadian Oil Sands	COS	20,00	-0,21	-1,04	1 445	18,62	22,34
▼ Enbridge	ENB	42,34	-0,08	-0,19	1 144	37,74	49,17
▲ EnCana	ECA	18,61	0,68	3,79	4 523	17,40	23,86
▼ Enerplus	ERF	17,74	-0,30	-1,66	326	11,53	18,35
▼ Pengrowth Energy	PGF	5,99	-0,07	-1,16	552	3,93	7,15
▼ Pétrolière Impériale	IMO	44,33	-0,18	-0,40	239	38,58	48,32
▲ Suncor Energy	SU	37,23	0,55	1,50	5 032	27,50	37,23
▼ Talisman Energy	TLM	11,35	-0,05	-0,44	4 461	10,62	14,69
▼ TransCanada	TRP	45,48	-0,27	-0,59	556	43,16	51,21
▼ Valener	VNR	15,50	-0,08	-0,51	40	15,50	16,47

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FINANCIÈRES							
▼ B. CIBC	CM	81,35	-0,45	-0,55	1 081	73,89	84,99
▼ B. de Montréal	BMO	66,61	-0,52	-0,77	827	56,74	67,85
▼ B. Laurentienne	LB	44,53	-0,17	-0,38	35	42,41	46,56
▼ B. Nationale	NA	84,00	0,00	0,00	407	71,77	84,24
▼ B. Royale	RY	65,74	-0,46	-0,69	1 586	54,51	67,00
▼ B. Scotia	BNS	59,42	-0,54	-0,90	1 657	52,30	61,84
▼ B. TD	TD	90,32	-0,47	-0,52	1 019	78,05	92,25
▼ Brookfield Asset	BAM.A	37,50	0,04	0,11	260	31,23	39,37
▼ Cominar Real	CUF.UN	18,57	-0,15	-0,80	317	18,35	24,66
▼ Corp. Fin. Power	PWF	32,38	-0,19	-0,58	259	24,81	33,25
▼ Fin. Manuvie	MFC	17,73	-0,27	-1,50	3 163	11,50	18,74
▼ Fin. Sun Life	SLF	33,53	0,00	0,00	802	22,67	34,05
▼ Great-West Lifeco	GWO	30,17	-0,16	-0,53	497	21,64	31,33
▼ Industrielle All.	IAG	42,69	-0,50	-1,16	80	25,68	44,07
▼ Power Corporation	POW	29,18	-0,22	-0,75	287	23,47	30,45
▼ TMX	X	46,75	0,10	0,21	79	42,50	57,82

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
INDUSTRIELLES							
▲ Air Canada	AC.B	3,25	0,08	2,52	2 030	1,07	3,40
▼ Bombardier	BBD.B	4,97	-0,09	-1,78	2 929	2,97	5,18
▼ CAE	CAE	11,59	-0,09	-0,77	377	9,32	12,02
▼ Canadien Pacifique	CP	125,64	-0,95	-0,75	217	80,03	144,43
▼ Chemin de fer CN	CNR	100,81	0,08	0,08	360	83,45	107,57
▼ SNC-Lavalin	SNC	40,98	-0,35	-0,85	171	35,31	49,85
▲ Transcontinental	TCLA	14,26	0,31	2,22	492	7,98	14,39
▼ TransForce	TFI	20,95	-0,33	-1,55	167	16,56	23,17

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
MATÉRIAUX							
▼ Agrium	AGU	91,31	0,36	0,40	314	83,46	116,38
▼ Barrick Gold	ABX	18,19	-1,01	-5,26	2 643	14,22	42,08
▼ Goldcorp	G	26,81	-1,79	-6,26	4 404	23,26	46,31
▼ Kinross Gold	K	5,28	-0,27	-4,86	3 147	4,74	10,98
▼ Mines Agnico-Eagle	AEM	27,30	-1,55	-5,37	837	26,18	56,99
▼ Potash	POT	32,81	-0,17	-0,52	1 660	29,67	45,13
▼ Teck Resources	TCK.B	28,43	-1,04	-3,53	1 430	21,11	38,13

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
SERVICES PUBLICS							
▼ Fortis	FTS	30,09	-0,23	-0,76	355	29,78	35,14
▼ TransAlta	TA	13,38	-0,18	-1,33	373	12,80	16,89

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TECHNOLOGIE							
▼ BlackBerry	BB	10,77	0,03	0,28	2 142	6,10	18,49
▼ CGI	GIB.A	33,72	-0,43	-1,26	435	22,33	36,73

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
TÉLÉCOMMUNICATIONS							
▼ BCE	BCE	43,49	-1,32	-2,95	1 675	40,58	48,90
▼ Bell Alliant	BA	25,87	-0,09	-0,35	363	25,52	29,26
▼ Rogers	RCL.B	42,95	-0,50	-1,15	1 225	39,10	52,75
▼ Telus	T	33,15	-0,32	-0,96	1 830	29,52	37,94

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE							
▼ iShares DEX	XBB	29,65	-0,02	-0,07	88	29,56	31,68
▼ iShares MSCI	XEM	23,95	-0,27	-1,11	21	21,23	25,67
▼ iShares MSCI EMU	EZU	36,69	-0,18	-0,49	8 610	29,25	36,87
▼ iShares S&P 500	XSP	19,31	-0,06	-0,31	217	15,41	19,56
▼ iShares S&P/TSX	XIC	20,13	-0,18	-0,89	70	18,51	20,47

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
INDICES QUÉBÉCOIS							
▼ INDICE QUÉBEC IQ30		1622,85	-13,88	-0,85			
▼ INDICE QUÉBEC IQ120		1621,90	-11,32	-0,69			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO							
▼ Suncor Energy	SU	37,23	0,55	1,50	5 032	27,50	37,23
▼ EnCana	ECA	18,61	0,68	3,79	4 523	17,40	23,86
▼ Talisman Energy	TLM	11,35	-0,05	-0,44	4 461	10,62	14,69
▼ Goldcorp	G	26,81	-1,79	-6,26	4 404	23,26	46,31
▼ Eldorado Gold	ELD	7,19	-0,58	-7,46	3 467	5,82	15,78
▼ iShares S&P/TSX	XIU	18,40	-0,22	-1,18	3 312	16,91	18,75
▼ Fin. Manuvie	MFC	17,73	-0,27	-1,50	3 163	11,50	18,74
▼ Kinross Gold	K	5,28	-0,27	-4,86	3 147	4,74	10,98
▼ Yamana Gold	YRI	10,58	-0,50	-4,51	3 060	8,96	20,61
▼ Claymore 1-5 Yr	CBO	19,62	0,04	0,20	3 018	19,51	20,33

ÉCONOMIE

Marceau a bon espoir pour Shawinigan

Des groupes auraient déjà manifesté de l'intérêt pour les installations de Rio Tinto Alcan

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le ministre des Finances du Québec, Nicolas Marceau, affirme que les installations de Rio Tinto Alcan (RTA) qui seront fermées en décembre prochain à Shawinigan suscitent déjà de l'intérêt de la part d'éventuels repreneurs.

Le ministre Marceau s'est rendu à Shawinigan, jeudi, pour y rencontrer les différents acteurs au dossier, soit les élus régionaux, la direction de l'entreprise et le syndicat des 425 travailleurs, qui ont appris le mois dernier que l'aluminerie fermerait ses portes un an plus tôt que prévu, soit en décembre prochain

plutôt qu'en décembre 2014.

À l'issue de ses rencontres, M. Marceau a indiqué à la Presse canadienne que Québec était prêt à allonger des incitatifs pour soutenir la reprise des installations. Il s'est dit optimiste de voir un dénouement positif, faisant valoir que les bâtiments sont de très bonne qualité, qu'ils ont été bien entretenus et que le complexe offre une alimentation électrique de haute puissance, un accès au gaz naturel et à la voie ferrée.

Bien que le terrain soit contaminé, le ministre a précisé que les coûts de décontamination ne sont pas suffisamment élevés pour poser un problème.

M. Marceau n'a pas voulu donner le nom de groupes intéressés, indiquant qu'il était beaucoup trop tôt pour ce faire, mais il est déjà établi qu'il n'y aura pas de relance de l'aluminerie puisque celle-ci fabriquerait de l'aluminium avec des cuves Soderberg, une technologie désuète qui n'est plus rentable.

Bien qu'un usage industriel soit le plus approprié pour des installations de ce type, le ministre Marceau a dit n'écarter aucune vocation qui permettrait de ramener une activité économique dans ces installations.

La Presse canadienne



Guy Laurence

ALFONS LEDERS LA PRESSE CANADIENNE

Un pacte d'affaires avec l'économie sociale

De grandes organisations publiques s'engagent à mettre à profit les entreprises collectives

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Six organisations publiques, dotées de budgets de centaines de millions de dollars, s'engagent à faire tourner à fond l'économie sociale. La Ville de Montréal, la Commission scolaire de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal et le Collège Ahuntstic ont donné le coup d'envoi jeudi du projet-pilote «L'économie sociale, j'achète!».

Des représentants des six organisations ont signé *La déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives*, promettant de se tourner au besoin vers des entreprises triées sur le volet par le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM). «Les entreprises d'économie sociale sont, plus que jamais, prêtes à faire des affaires avec les institutions publiques. Elles ont fait leurs preuves», a déclaré la présidente du CESIM, Édith Cyr, lors du lancement du projet-pilote au théâtre Aux Écuries. L'exercice ne consiste pas à offrir un «traitement privilégié» à ces PME qui cherchent autre chose que le profit, a-t-elle expliqué. «Chaque institution a ses politiques en matière de contrats qu'elle respectera dans le cadre du projet-pilote. Cependant, les marchés publics offrent de nombreuses opportunités pour les entreprises d'économie sociale, qu'il s'agisse de contrats de gré à gré, d'appels d'offres sur invitation ou d'appels d'offres publics.»

Le CESIM fera la promotion de 27 entreprises bien ancrées dans le mouvement de l'économie sociale. Spécialisées dans l'agriculture urbaine, l'entretien ménager, l'impression, la manutention ou les services informatiques... «[elles] ne sont qu'un échantillon de la diversité des entreprises d'économie sociale présentes sur le territoire montréalais», a précisé M^{me} Cyr.

La directrice de la cuisine collective d'Hoche-laga-Maisonnette, Nicole Forget-Bashonga, espère «mieux comprendre» les rouages des processus d'appels d'offres des organisations publiques au terme du projet-pilote. «[Par la suite, cela] nous permettrait de participer à ces activités économiques et ainsi d'accroître notre chiffre d'affaires et notre mission sociale», a-t-elle lancé.

Les entreprises d'économie sociale ont effectué une percée «marginale» du secteur public au fil des dernières années, a confié M^{me} Cyr. Elles réussissaient bon an mal an à mettre la main sur des contrats totalisant moins de



Insertech, qui redonne une seconde vie aux ordinateurs défectueux ou désuets, fait partie de la liste des entreprises d'économie sociale retenues pour le projet-pilote.

15 millions de dollars de la Ville de Montréal, qui est pourtant dotée d'un budget de plus de 4 milliards de dollars. «Traditionnellement, les entreprises d'économie sociale se restreignent elles-mêmes à aller vers des gros marchés comme ceux-là [parfois déjà occupés par certains acteurs qui] tiraient les ficelles», a ajouté Olivier Rousseau de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Le CESIM s'est employé à faire tomber des dispositions législatives et réglementaires qui écartaient les OSBL des contrats publics, de même que les «préjugés» entourant les entreprises souscrivant aux principes de l'économie sociale. «En quoi c'est différent de faire affaire avec des entreprises d'économie sociale? [...] En plus d'avoir un produit ou un service qui répond à nos besoins, on s'assure de retombées pour notre communauté: création d'emplois, réinsertion sur

le marché du travail, revitalisation de nos quartiers, protection de notre environnement, etc., a dit M^{me} Cyr. Et elles offrent des produits de qualité à prix compétitifs.»

En plus de générer des revenus de quelque 2 milliards de dollars par année, l'économie sociale maintient plus de 60000 emplois à Montréal. «Les chiffres le démontrent, l'économie sociale est cruciale pour la santé économique du Québec», a fait valoir le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Daniel Breton, aussi présent au théâtre Aux Écuries. Au Québec, l'économie sociale, c'est plus de 7000 entreprises collectives, coopératives, mutuelles et OSBL, 125000 emplois, et 7 milliards de chiffres d'affaires, soit environ 8% du PIB du Québec, a ajouté le «membre à vie» de la COOP de l'UQAM.

Le Devoir

Le grand patron de Vodafone à la tête de Rogers

LUANN LASALLE

Le chef de la direction du groupe britannique Vodafone a été désigné président et chef de la direction de la société torontoise Rogers Communications, dont il compte prendre les rênes juste avant les enchères du spectre qui verront les entreprises du secteur canadien des télécommunications rivaliser pour les ondes devant leur permettre d'étendre la portée de leurs réseaux.

Guy Laurence, âgé de 52 ans, deviendra en décembre le plus haut dirigeant de Rogers, l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada et son premier fournisseur de services sans fil en importance, avec quelque 10 millions de clients.

M. Laurence succédera à Nadir Mohamed, qui avait précédemment annoncé qu'il quitterait la direction de l'entreprise de services sans fil, de câblodistribution et de médias.

«M. Laurence est un cadre chevronné et expérimenté qui a continuellement produit des résultats marqués en ce qui a trait aux finances et à l'exploitation au sein de marchés hautement complexes et concurrentiels», a affirmé le président du conseil de Rogers Communications, Alan Horn, par voie de communiqué.

Le prochain dirigeant de Rogers œuvre dans le domaine des télécommunications, de la télévision payante et des médias à l'échelle internationale depuis 30 ans. En 2000, il a rejoint Vodafone où il a occupé des postes de haute direction toujours plus importants, dont celui de chef de la direction de Vodafone aux Pays-Bas, en 2005, avant de devenir trois ans plus tard chef de la direction de Vodafone au Royaume-Uni.

M. Laurence devra faire croître le secteur des services sans fil et améliorer le service à la clientèle de Rogers, a estimé l'analyste Dvair Ghose, de Cannaccord Genuity, faisant remarquer que l'entreprise avait perdu beaucoup d'abonnés et de revenus au profit de Bell et Telus ces dernières années.

Il devra également réduire les coûts du secteur de la câblodistribution de Rogers, a ajouté M. Ghose.

De son côté, Guy Laurence a qualifié Rogers de «société emblématique et respectée». «L'éventail unique de produits et services sans fil, de câble et de médias de Rogers offre une plateforme inégalée à la société pour proposer des services novateurs aux Canadiens, a-t-il ajouté. J'ai l'intention de poursuivre sur les bases solides établies par Nadir [Mohamed] afin de faire concurrence dans ce marché.»

M. Mohamed prendra sa retraite lorsque M. Laurence deviendra chef de la direction de Rogers. Tous deux travailleront de concert avec l'équipe de haute direction pour assurer la transition.

Vodafone est un important fournisseur de services sans fil comptant des activités et des investissements dans de nombreux pays à travers le monde.



Nadir Mohamed

Transat profite de la hausse des prix

Les Canadiens peuvent s'attendre à ce que les prix des vacances grimpent cet automne et cet hiver, a indiqué jeudi le voyageur Transat A.T., qui espère pouvoir en profiter pour renouer avec la rentabilité cette année en réduisant sa capacité, tout en offrant à ses clients davantage d'options pour ses forfaits de luxe.

Au cours du troisième trimestre, qui comprend la première moitié de l'été, la société montréalaise a enregistré un bénéfice record grâce aux prix plus élevés des voyages transatlantiques, à la réduction de la capacité et à la contribution croissante de ses mesures de réduction de coûts.

«Ce n'est pas une révolution. Nous avons un plan, nous suivons ce plan, nous nous concentrons sur ce que nous avons à faire et nous le faisons», a expliqué jeudi le chef de la direction du voyageur, Jean-Marc Eustache, lors d'une conférence téléphonique.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a surpassé les attentes des analystes au plus récent trimestre, quadruplant à 41,1 millions, par rapport à 9,4 millions l'an dernier.

Le bénéfice ajusté après impôts s'est établi à 30,7 millions, soit 80 ¢ par action, pour le trimestre qui s'est terminé le 31 juillet. En compa-

raison, celui-ci était de 10,5 millions, ou 28 ¢ par action, un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires trimestriel a avancé à 927 millions, un gain de 2% par rapport aux revenus de 909,1 millions du troisième trimestre de 2012.

Les analystes misaient sur un bénéfice ajusté de 38 ¢ par action et sur des revenus de 848,5 millions.

La société a attribué la croissance de ses revenus à la hausse de ses prix de vente moyens, ce qui a compensé un recul de 7,3% du nombre de voyageurs causé par la réduction de sa capacité, surtout en Europe.

La capacité sur le marché transatlantique a diminué de 10,9%.

«Nous sommes très satisfaits de ce début d'été, le meilleur que nous ayons connu», a noté M. Eustache.

«Nous performons très bien sur le marché transatlantique; et l'implantation de notre programme d'amélioration de l'efficacité et de réduction des coûts va bon train. Et comme le montrent les résultats, le retour à la rentabilité dès cette année se confirme.»

La Presse canadienne



Twitter annonce son entrée en Bourse

New York — Twitter entre en Bourse. Le service de microblogue a annoncé jeudi en fin d'après-midi avoir déposé des documents réglementaires en vue d'un premier appel public à l'épargne. La société de San Francisco a écrit sur le compte officiel de son propre service qu'elle avait «confidentiellement soumis un S-1 à la Securities and Exchange Commission en vue d'un premier appel public à l'épargne». L'entrée en Bourse de Twitter est attendue depuis longtemps. La société peaufinait depuis des mois ses produits publicitaires et travaillait pour gonfler ses revenus publicitaires en vue de cet événement.

Associated Press

Shoppers Drug Mart: l'offre de Loblaw acceptée

Toronto — Les actionnaires de Shoppers Drug Mart (Pharmaprix, au Québec) ont voté en faveur de l'offre d'acquisition de Loblaw.

Ainsi, le plus important détaillant canadien en alimentation et la plus importante chaîne de pharmacies seront regroupées.

Shoppers Drug Mart continuera à fonctionner comme entité indépendante de Loblaw.

L'entente avait été acceptée par les conseils d'administration des deux entreprises mais nécessitait le feu vert des actionnaires.

Loblaw offre 33,18 \$ et envi-

ron six dixièmes d'action de Loblaw pour chaque action de Shoppers Drug Mart. Cela représente une prime de 29% par rapport au cours moyen du titre de Shoppers Drug Mart avant l'annonce.

La Presse canadienne

Alternatives

CONSTRUIRE ENSEMBLE un monde différent

Pour nous appuyer : www.alternatives.ca • 514-982.6606

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2013-09-11

649	13 21 22	15 compl.	499	05 06 24	37 compl.
	26 35 40			30 32 43	

Prochain gros lot (approx.) : 14 000 000 \$

Extra 1805909

Dernière chance!
Vous avez jusqu'à demain midi pour acheter votre billet.

GALA COUNTRY

En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

IMPÔT FONCIER

Problème de riches

Quelle ironie d'entendre le maire d'un des quartiers les plus chers du Québec accuser la spéculation d'être à l'origine de la hausse des prix des propriétés! Ce n'est pas la spéculation qui fait grimper les prix à Montréal, mais le jeu implacable de l'offre et de la demande en période de croissance. Il serait tellement inéquitable de renvoyer une partie de la facture fiscale des « riches » qui s'ignorent à ceux dont la valeur de la propriété n'a pas suivi.



Après une quinzaine d'années de stagnation marquées par deux récessions, en 1981 et 1991, le marché immobilier a très largement regagné le terrain perdu d'un bout à l'autre du pays. À Montréal, depuis dix ans, la valeur des propriétés du secteur résidentiel a grimpé de plus de 90 % en moyenne, certains quartiers étant davantage touchés que d'autres à cause de leur forte réputation. On pense évidemment au Plateau Mont-Royal, mais aussi à Ville-Marie, à Outremont, à Villeray... En fait, même les quartiers que l'on disait défavorisés il y a quinze ans sont aujourd'hui arpentés par des premiers acheteurs décidés, comme le furent le Plateau et le Centre-Sud il y a quarante ans.

S'il est vrai que c'est une minorité de vendeurs qui influence chaque année l'évolution du rôle d'évaluation, le maire du Plateau, Luc Ferrandez, oublie qu'à chaque vendeur correspond un nouvel acheteur qui accepte de payer le prix et qui habitera son quartier. Quant au vendeur, gageons qu'il n'ira pas placer son argent dans une banque suisse, mais qu'il l'utilisera plutôt pour acheter une nouvelle propriété dans la rue ou dans le quartier voisin... Embourgeoisement si l'on veut, spéculation, assez peu dans l'ensemble.

Cela étant dit, même si les prix des propriétés au Québec ne sont pas encore comparables à ceux de Toronto, de Vancouver ou de New York, le montant de l'impôt foncier à payer peut

devenir un empêchement pour certains dont les revenus n'ont pas suivi l'évolution du marché. Pour cette raison, on devrait permettre à ceux qui habitent leur propriété depuis longtemps de reporter une partie de leur impôt foncier au moment de vendre leur maison, moyennant un taux d'intérêt raisonnable.

Certains ont aussi proposé de geler l'impôt foncier au niveau actuel ou d'en limiter l'augmentation au taux d'inflation. Dans les deux cas, la formule ne ferait que reporter le problème en l'amplifiant, et aurait surtout pour conséquence de renvoyer la facture de ce manque à gagner pour les villes à l'ensemble des autres propriétaires dont la valeur de la maison a augmenté moins vite.

N'oublions pas que la hausse de valeur d'une propriété est avant tout une excellente nouvelle à l'échelle d'une vie d'épargnant. Et plus l'augmentation est forte, plus le propriétaire profitera d'un avantage fiscal majeur à la revente, soit l'exemption sur le gain en capital. Ainsi, le condo payé 200 000 \$ et revendu le double vingt ans plus tard s'accompagnera d'une économie d'impôt de 40 000 \$ comparativement à tout autre gain en capital, et de 80 000 \$ par rapport à un revenu salarial! Peu de placements sont aussi rentables.

En permettant aux villes d'étaler l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation sur trois ans, Québec leur fournit déjà un moyen de soulager les propriétaires. Il faut reconduire cette mesure.

De plus, tous les élus municipaux devraient se rallier à la suggestion de Louise Harel de demander l'autorisation d'étaler le paiement de l'impôt foncier sur les douze mois de l'année. Après tout, si Hydro-Québec et Vidéotron sont capables de bien gérer leurs affaires en percevant leur dû une fois par mois, pourquoi les municipalités et les commissions scolaires n'en feraient-elles pas autant?

EXPULSION DE MARIA MOURANI

Le fol anathème

Il est bien sûr très embêtant pour un chef d'avoir une forte tête dans son entourage, particulièrement en politique, où chaque déclaration est susceptible d'être scrutée à la loupe. La défense du chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, qui a passé la journée de jeudi à expliquer avoir exclu la députée Maria Mourani du caucus par souci de cohésion au sein du parti et parce qu'elle va au-delà des positions de celui-ci, peut donc techniquement tenir la route.

Mais précisément, on n'est pas dans la technique ici : on est dans l'univers politique où la stratégie est un maître mot. Et en matière de stratégie, c'est à un raté royal qu'on a eu droit.

Le Bloc n'est plus que l'ombre de l'important parti qu'il a été. Qu'il se colle totalement au Parti québécois ou qu'il exprime des nuances n'a plus l'importance tactique du passé. La position du Bloc québécois est un élément parmi d'autres dans le carrousel d'opinions qui tourne au Québec depuis que la Charte des valeurs a été dévoilée. Elle ne représente pas un élément clé, ne sera pas un facteur de cohésion, juste une contribution.

Le fait que Maria Mourani, qui n'est pas ministre à Québec, ni députée du Parti québécois, simplement élue d'un parti relégué au fond de la Chambre des communes à Ottawa, s'exprime sur la Charte avec plus de vigueur que son chef n'a donc rien d'une tragédie dans le jeu politique actuel. Elle le fait avec intelligence, exprimant un malaise que d'autres souverainistes ressentent : c'est précisément ce qui s'appelle contribuer au débat que le gouvernement Marois lui-même réclame.

Que dans le feu des discussions, on tourne les coins ronds, seuls ceux qui n'ont jamais participé à un débat télévisé, au minutage serré, s'en étonneront. M^{me} Mourani a été sévère envers le gouvernement Marois, mais elle n'a pas dérapé. De plus, sa position de fond est celle que le Bloc avait adoptée en 2007, réservant l'interdiction des signes religieux aux employés de l'État qui ont un pouvoir de coercition (pour reprendre l'expression juste de Philippe Couillard), tels les juges et les policiers. Maria Mourani ne se rebelle pas contre son parti, aux positions aujourd'hui floues, mais elle l'agace.

Ce qui aurait dû rester l'agacement Mourani, de l'ordre de la gestion interne, vient donc d'être transformé par M. Paillé en affaire Mourani, symbole, aux yeux de ceux qui de toute manière les excèdent, de l'intolérance des souverainistes. Donner ainsi des munitions à l'adversaire, quel manque de flair! Quel gâchis! Et quel message envoyé alors que le temps serait plutôt venu, pour tous, de sortir des anathèmes et des condamnations.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Pour une charte des responsabilités

Je suis un tenant de la laïcité stricte. Pourtant, je ne me reconnais nullement dans le discours des dirigeants qui s'en réclament. Comme gai, j'ai eu à subir l'attitude discriminatoire de catholiques intégristes dont l'absence d'ostentation ne laissait pas présager leur opinion.

On retrouve certainement autant d'intégrisme chez les musulmans que chez les musulmanes. Pourtant l'ostentation islamique est essentiellement féminine. Un serviteur de l'État, homme musulman, pourrait bien faire preuve de misogynie dans l'exercice de ses fonctions. À quoi reconnaîtra-t-on ses convictions islamiques? L'habit ne fait pas le moine et, plus encore, on peut très bien être moine sans avoir l'habit... et être intégriste sans ostentation.

Ce n'est pas d'une Charte des valeurs, qui brimerait les libertés religieuses, que l'on a besoin, mais bien d'une charte des responsabilités. C'est en s'assurant dès l'emploi, et régulièrement par la suite, que chaque employé du gouvernement adhère aux principes d'égalité, que l'État assurera sa laïcité.

C'est aussi par un engagement solennel des employés, par des entrevues exhaustives des employeurs, par un examen périodique du comportement et des décisions de tous les employés, et

par la mise en place de mécanismes d'appel rapides et efficaces de toute décision émanant de l'État, disponibles aux citoyens qui se croiraient lésés.

Proscrire l'ostentation, c'est juger l'apparence. On sait où cela mène. Du reste, proscrire l'ostentation et laisser le crucifix à l'Assemblée nationale serait bien « orwellien ».

Cela voudrait dire qu'au Québec, toutes les religions sont égales, mais que certaines « sont plus égales que d'autres »...

François Langlais
 Le 12 septembre 2013

Le combat des femmes

Enfin, des orientations qu'il faut améliorer (enlever tout objet ostentatoire). J'en suis très heureuse.

Pour tendre vers l'égalité entre les hommes et les femmes, les Québécoises ont renoncé il y a des décennies au chapeau que l'Église les obligeait à porter en signe de soumission. L'avons-nous oublié? Le pantalon pour les femmes n'était pas plus admis. Comme les religieuses et les prêtres ont dû changer leurs costumes. La mémoire est courte, n'est-ce pas?

La soumission, nos grands-mères y ont goûté. Il fallait avoir des enfants tous les ans, même M. le curé s'en mêlait. Et j'en passe.

Nous avons fait des pas de géant. Al-

lons-nous revenir en arrière? Des concessions, nous en avons fait.

Notre histoire est inconnue. Il serait temps de la connaître. Les femmes se sont tenues debout.
 Anne-Marie Hickey
 Le 11 septembre 2013

Le crucifix : la poutre dans l'œil du PQ

Les Anglo ont un excellent dicton : « Si ce n'est pas cassé, ne le répare pas ! » Le PQ met le feu aux poudres quand il n'y en avait pas. Comble d'ironie, il le fait en contredisant clairement les principes qu'il veut appliquer aux autres. Il mine la légitimité de cette neutralité qu'il veut répandre en proposant sa Charte limitant le port de signes religieux à l'ombre d'un crucifix donné pendant et pour l'alliance Église-État de la Grande Noirceur au Québec.

Cet héritage duplessiste de l'Alliance Église-État est glorifié aux dépens de notre héritage de la Révolution tranquille, aux dépens de la séparation des pouvoirs propre aux gouvernements démocratiques modernes.

La Charte proposée aurait plus de légitimité si l'Assemblée nationale était complètement laïcisée...

Michel Camus
 Montréal, le 12 septembre 2013

LIBRE OPINION

Jacques Henripin, pionnier de la démographie au Québec

RÉJEAN LACHAPPELLE
 Ancien directeur de la division de la démographie à Statistique Canada

La fécondité fut le sujet de prédilection de Jacques Henripin (1926-2013) tout au long de sa carrière. Il s'intéressa non seulement aux causes de ses variations, mais aussi aux conséquences de la faible fécondité, en particulier au vieillissement de la population qui en résulte et à la baisse du poids des francophones qui pourrait l'accompagner. L'étude de la fécondité en Nouvelle-France fut du reste au centre de la thèse de doctorat qu'il soutint à Paris en 1954. Professeur à l'Université de Montréal la même année, il publia, seul ou avec des collaborateurs, plusieurs ouvrages, de nombreux articles, rapports et chapitres de livres sur les aspects les plus variés de la démographie. Rien d'étonnant à ce que l'UdM pense à lui pour créer en 1964 le département de démographie et pour en assurer la direction jusqu'en 1973.

Le Bureau fédéral de la statistique (ancêtre de Statistique Canada) lança un vaste programme d'analyse visant à mettre en valeur les résultats du Recensement de 1961. Il confia à Jacques Henripin l'importante monographie sur la fécondité. Le baby-boom avait atteint un sommet en 1959. L'indice conjoncturel de fécondité s'élevait alors à 3,93 enfants par femme au Québec. Il diminua de moitié et passa sous le seuil de remplacement des générations dès 1971 (1,9 en-

fant par femme).

Pour comprendre cette mutation, une enquête approfondie fut réalisée au Québec en 1971 et un suivi fut effectué en 1976. Jacques Henripin en a rendu compte en collaboration avec des démographes chevronnés. En matière de contraception, une tendance nouvelle émerge. Elle laisse en marge les derniers effluves de la tradition. La continence périodique, admise par l'Église catholique, avait été la méthode de loin la plus utilisée au Québec. Sa pratique, en 1976, était devenue presque marginale. L'utilisation de la pilule est aussi en baisse, en raison d'un très fort mouvement de recours à la stérilisation. Il s'est déclenché entre 1971 et 1976. C'est aussi au cours de cette période que s'amorcent la baisse de popularité du mariage et la montée de l'union libre.

La surfécondité des francophones s'est atténuée dans les années 1950 et a disparu, même s'est renversée, par la suite. C'est pourquoi l'on observe une réduction du poids des francophones dans l'ensemble du pays depuis 1951. Tout au long de sa carrière, Henripin a souligné qu'on ne voyait pas ce qui pourrait renverser cette tendance lourde.

Au Québec, c'est plus complexe, comme nous l'avons montré, lui et moi, dans un ouvrage sur la situation démographique au Canada publié en 1980. La proportion de francophones a peu varié autour de 80 % depuis 1871. Quant à la proportion d'anglophones, elle a diminué

continuellement de 1871 à 2001. Le nombre d'anglophones a même chuté dans le dernier quart du XX^e siècle. Les pertes nettes au titre de la migration interprovinciale ont diminué depuis 2001, en particulier pour les anglophones. Il s'ensuit que leur nombre et leur proportion s'élèvent quelque peu depuis lors. Quant aux francophones, leur proportion a tendance à diminuer à partir de 2001 en raison de la forte immigration qui pousse à la hausse la proportion d'allophones. Pour mieux tenir compte des circonstances nouvelles, ne faudrait-il pas considérer des définitions plus inclusives des groupes linguistiques, à l'instigation notamment de Jacques Henripin qui en proposa une et l'utilisa dans une note publiée, en juillet 2012, dans le bulletin de liaison des démographes du Québec?

Jacques Henripin s'est toujours intéressé aux politiques de population. Il ne s'est pas contenté de faire des propositions, il en a chiffré approximativement les coûts, souvent par des méthodes fort ingénieuses. [...]

Pour les démographes d'ici et d'ailleurs, il fut un modèle de rigueur et d'imagination, et une source d'inspiration, que l'on partage ou non ses opinions. Il avait à ce propos une qualité exceptionnelle : celle de changer d'opinions rapidement, immédiatement parfois, au vu de nouvelles données jugées fiables ou d'une étude rigoureuse qui rejetait une idée qui lui était chère. Je nous souhaisait tous cette humilité.

IDÉES

CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Laïcité : quatre mises au point essentielles

Le symbole religieux introduit une barrière symbolique et une inégalité de fait entre les personnes qui le portent et les autres

YOLANDE GEADAH

Auteure d'Accommodements raisonnables — Droit à la différence et non différence des droits (VLB éditeur, 2007)

Depuis l'annonce officielle de la Charte des valeurs québécoises par le ministre Bernard Drainville, et même avant, des voix se sont élevées de toute part pour condamner l'interdiction de signes religieux dans le secteur public. Il est urgent de recentrer ce débat sur les véritables enjeux sociaux en cause pour éviter les dérapages.

1. Le marquage du territoire. Tout d'abord, il est faux de croire que la restriction de signes religieux porterait gravement atteinte à la liberté religieuse. Ce serait réduire la croyance religieuse à un simple symbole, quel que soit le sens qui s'y rattache. Ce serait aussi faire le jeu du fanatisme religieux de toutes allégeances, qui a tendance à jeter l'anathème sur les fidèles refusant ces symboles. Il est difficile d'ignorer le fait que certains mouvements sociaux instrumentalisent la religion à des fins politiques, et visent à marquer leur territoire par la propagation de symboles religieux.

D'où l'importance du principe de neutralité de l'État, seul garant de la liberté de conscience pour tous. Je suis d'accord avec le ministre quand il affirme que ce principe doit être personnalisé concrètement par les fonctionnaires de l'État et par les prestataires de services publics, notamment les enseignants, à travers le renoncement d'afficher leurs croyances religieuses tout comme leurs allégeances politiques dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le prescrit déjà la loi. Cette exigence me paraît tout à fait raisonnable et on fait de la surenchère en soutenant que cela porterait atteinte aux libertés fondamentales. L'obligation d'accommodement religieux doit être considérée dorénavant comme un chemin à deux voies. Il incombe aux individus et non seulement aux institutions, comme cela a été interprété par les tribunaux jusqu'ici, de faire des accommodements pour se soumettre aux règles communes et laïques.

Il est dommage que la proposition du ministre n'inclue pas la même exigence de la part des élus et des municipalités, ainsi que le retrait de la croix de l'Assemblée nationale où ce symbole n'a pas sa place.

2. L'argument du prosélytisme ou celui de la compétence et de la non-discrimination. Certains objectent au port de symboles religieux l'argument du prosélytisme ou de la capacité des personnes à remplir leurs fonctions avec compétence et sans discrimination à l'égard des bénéficiaires des services offerts. Je crois qu'il s'agit d'un faux débat. S'il est vrai que certaines personnes font du prosélytisme, surtout auprès de leurs coreligionnaires, pour les inciter à adopter le port du symbole religieux et leur vision sociale, on ne peut présumer que ce serait le cas de toutes. Tout comme on ne peut présumer qu'une personne portant un symbole religieux ne pourrait pas s'acquitter de ses fonctions avec compétence et de façon équitable. Là n'est pas la question principale. Ce type d'argument mène à l'impasse. [...]

3. Le sens des symboles religieux n'est pas anodin. Le malaise suscité par certains signes religieux controversés est réel et contribue à créer des tensions sociales peu favorables au vi-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'importance des symboles religieux aux yeux des personnes qui les portent ne fait aucun doute.

vre ensemble. On pense bien sûr au hidjab, mais également au kirpan sikh et à la kippa juive. Il est difficile de nier que le hidjab est le centre d'attention et des critiques de la part des personnes qui défendent les principes de laïcité et de l'égalité des sexes. Les accusations d'islamophobie et de racisme qui fusent à l'endroit de tous ceux et celles qui critiquent ce symbole visent à étouffer le débat et à détourner l'attention des enjeux sociaux sous-jacents.

L'importance des symboles religieux aux yeux des personnes qui les portent ne fait aucun doute. Il est difficile de croire que le sens de ces symboles serait anodin et laissé au choix de chacun. Généralement, un symbole religieux est ancré dans l'histoire et dans un contexte évolutif. Le sens qu'on lui accorde peut varier d'un contexte à l'autre et d'une époque à l'autre. C'est ainsi, par exemple, que bon nombre de religieux et de religieuses catholiques ont renoncé volontairement à leur costume religieux (soutane et voile), à partir des années 1960, pour se rapprocher des communautés qu'ils et elles desservent.

Bien que l'adage populaire affirme que « l'habit ne fait pas le moine! », il le fait en partie, car il impose le respect et confère à la personne qui le porte une certaine ascendance morale sur d'autres. Le symbole religieux introduit donc une barrière symbolique et une inégalité de fait entre les personnes qui le portent et les autres. Dans le cas du hidjab, par exemple, l'histoire nous montre que si plusieurs femmes l'adoptent volontairement, par piété ou pour des raisons identitaires, celles qui refusent de le porter sont souvent dénigrées et accusées d'être impudiques, harcelées et soumises à des pressions morales pour les pousser à s'y soumettre. Il ne faut donc pas se surprendre si ce symbole suscite autant d'émotion et de controverses dans tous les milieux, y compris au sein des sociétés musulmanes.

De plus, les symboles religieux reflètent généralement une vision de l'ordre social et des rap-

ports sociaux entre les genres et entre les groupes communautaires. Or ces symboles tout comme les religions qui les portent sont ancrés dans des valeurs et des traditions patriarcales. Il est indéniable que l'insistance sur le port de symboles religieux, tout comme le refus de la mixité dans l'espace public, dont le hidjab n'est qu'un symbole, ainsi que l'insistance sur la pureté, la virginité et la chasteté des femmes, qui est commune aux trois grandes religions (juive, chrétienne et musulmane), contribuent à renforcer le contrôle social des femmes, au nom de valeurs culturelles ou religieuses.

4. Éviter le double piège du racisme et du relativisme culturel. Compte tenu de cette réalité, il est erroné d'affirmer qu'on doit défendre à tout prix les symboles religieux ou que les accommodements religieux qui confortent des pratiques fondées sur des valeurs patriarcales sont nécessaires pour faire preuve d'ouverture et de tolérance, tandis que leur remise en question serait un signe de racisme et de xénophobie. Cette affirmation erronée ignore la montée des intégrismes religieux qui menacent toutes les libertés. Elle fait également des luttes sociales menées par tous ceux et celles qui s'opposent au fanatisme religieux, souvent au prix de leur sécurité et de leur vie. S'il faut éviter le piège du racisme lié aux amalgames abusifs, il faut également éviter l'aveuglement du relativisme culturel, qui brouille les cartes et nous empêche de dépasser la défense d'intérêts particuliers à court terme, pour assurer le respect des droits et des libertés de tous les citoyens et citoyennes à plus long terme.

Il faut espérer que cette Charte, qu'il aurait été préférable de nommer Charte de la laïcité, sera adoptée dans les meilleurs délais. Il faut espérer aussi que le gouvernement adoptera des mesures concrètes et efficaces visant à favoriser l'accès à l'emploi des minorités, pour qu'on cesse d'interpréter la Charte comme une mesure d'exclusion.

Le Québec qui renaît de ses cendres



LISE PAYETTE

Étonnant ce pays. Quand on croit qu'il a pratiquement rendu son dernier souffle et que ses funérailles se feront dans la plus grande intimité, voilà qu'il relève la tête, qu'il retrouve du souffle et qu'il annonce, avec un sourire aux lèvres, qu'on a tendance à le décompter beaucoup trop rapidement. Il retrouve son œil brillant, son petit air satisfait, sa fierté même et il annonce la venue d'une société meilleure, plus juste, où les relations entre les humains seront plus vraies et plus sincères et où la vie quotidienne, malgré quelques ajustements parfois difficiles de part et d'autre, deviendra plus douce à vivre de part et d'autre.

Le projet de Charte des valeurs québécoises n'est pas parfait. C'est pourquoi le gouvernement nous donne du temps pour y penser, en discuter et arriver à des suggestions qui pourraient améliorer son contenu. Toutes les autres critiques, les politiciennes, les calculées, les agressives, les vulgaires, les trompeuses, les menaçantes n'apporteront rien au débat qui est pourtant l'un des plus importants que nous aurons à mener. Il vaudrait mieux des suggestions « lumineuses » qui pourraient améliorer la Charte et faire de nous un peuple qui s'entend, se respecte et vit ensemble pour le mieux-être de tous.

Baisser le ton pour commencer

C'est essentiel. Car autrement, on va avoir l'impression de vivre les prochains mois assis sur la poudrière. Ça va être très énervant pour rien. On peut se parler sur un autre ton pour se dire des choses importantes qui vont déterminer notre façon de vivre ensemble. On s'emporte si facilement parfois qu'il faut toujours être prudent avant de prendre position sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur et... et tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de la laisser affronter la meute. Parce que « meute » il y aura. Tous ceux et celles qui estiment avoir quelque chose d'important à dire pourront le faire, mais en évitant de tomber dans les injures et les menaces. Le sujet en soi est jugé comme délicat.

S'armer de patience

Parce que les partis d'opposition vont donner le mauvais exemple. Ils vont rajouter des couches et des couches pour s'assurer que le gouvernement minoritaire va en arracher pour avancer avec ce dossier sur le dos. Le PLQ de monsieur Charest avait bien tabletté le rapport Bouchard-Taylor et s'en était lavé les mains plutôt que de donner suite.

Moi-même, dans une chronique de 2006 que j'écrivais pour un autre journal que *Le Devoir* à l'époque, j'avais soulevé le problème que me semblait représenter la présence du fameux crucifix qui orne l'Assemblée nationale du Québec. Dans une lettre ouverte au président de la « noble enceinte », je signalais que le projet de laïcité, qu'on discutait déjà dans notre société très ouvertement depuis des années, que l'idée même allait se heurter à la présence de ce crucifix là où les député(e) s'exercent la mission qui leur a été confiée de représenter les citoyens et les citoyennes qui les ont élu(e) s. Je soulignais qu'il y avait eu déjà des députés athées, des catholiques, des juifs et certainement d'autres confessions, et que cette représentation allait augmenter avec la diversité de notre population et que le crucifix serait plus heureux et mieux respecté dans un lieu où on pourrait l'admirer et apprendre son histoire qui est assez courte, en fait.

En 1976, nous avions supprimé la prière. Il aurait été normal de remercier le crucifix pour services rendus et de lui trouver un musée après une cérémonie permettant de le décrocher dans les honneurs et le respect dû à sa mémoire. Le remettre à l'Église à laquelle il appartient aurait été une bonne solution aussi. Je n'ai pas réussi à convaincre le président et je hurle chaque fois que j'entends les excuses qu'on invoque pour le garder là où il est. Prêcher par l'exemple serait une bonne initiative en ce moment.

Même chose pour ces exceptions qu'on propose pour les élus à Québec ou au municipal. À vouloir sans trop vouloir, on déçoit et décourage tous ceux et celles qui souhaitent que la Charte soit la même pour tout le monde.

Pour les anciens et nouveaux arrivants

Le monde change. Les pays que vous avez quittés ne sont plus les mêmes. Ici non plus. Le changement se fait le plus en douceur possible, car nous sommes particulièrement sensibles aux bousculades en ayant été victimes si souvent. Nous ne vous en voulons pas d'être engagés régulièrement. Nous l'avons été au-delà de tout ce que vous pouvez imaginer. En 1960, nous avions assez souffert pour souhaiter vivre en toute laïcité. Cinq ans plus tard, il reste encore des nostalgiques du temps passé, de l'autorité de l'Église et des défilés religieux. Mais il est difficile de reconnaître dans le Québec d'aujourd'hui le peuple ignorant et abusé que nous étions avant 1960.

Le pas que nous désirons faire aujourd'hui est la suite logique de notre libération. Nous souhaitons de tout cœur que vous en fassiez partie.

Refusons le chemin de la division et de la peur

Pauline Marois ne semble pas avoir écouté René Lévesque...

JUSTIN TRUDEAU

Chef du Parti libéral du Canada et député de Papineau

Je me suis engagé dans la vie publique en partie parce que je crois que nous pouvons faire de la politique autrement. Une politique moins envieuse, plus transparente, où la candeur est certes risquée, mais nécessaire.

Le débat que nous entamons au sujet du projet de la Charte des valeurs québécoises porte sur des questions émotives. Il est impératif que nous soyons respectueux des opinions qui divergent des nôtres et que nous évitions de créer des divisions profondes au sein de la population. Au bout du compte, je fais confiance au jugement des Québécois. Toute société libérale vit des tensions, mais je sais que nous allons pouvoir gérer nos différends.

Cet été, j'ai rencontré la première ministre Marois et nous avons discuté du projet de Charte de son gouvernement. Je lui ai indiqué que celui-ci m'apparaît aller à l'encontre de ce qu'est le Québec et de ce qui l'anime. À mon avis, cette Charte s'attaquerait à ce qui nous est

le plus cher, c'est-à-dire notre droit et notre liberté, en tant qu'individu, de choisir et d'exprimer nos croyances tout en respectant les lois et les normes démocratiques universellement reconnues. Certes, notre État et ses institutions doivent être neutres et laïques, mais en vertu de quelle logique pouvons-nous restreindre la liberté d'expression et de croyance religieuse de certains Québécois parce qu'elles ne sont pas partagées par une majorité d'entre nous? Il ne faut pas diviser les Québécois sur un problème qui n'existe pas. Il ne faut pas créer deux catégories de citoyens, ceux qui ont des croyances religieuses et ceux qui n'en ont pas, sous le prétexte de rendre laïque un État qui l'est déjà.

Enchâssés dans la Constitution

Ces droits et libertés universels sont enchâssés dans la Constitution parce que nous avons cru qu'ils étaient au cœur de notre engagement à l'égard de la démocratie libérale et de l'État de droit. Nous les avons inscrits dans nos Chartes canadienne et québécoise parce que nous avons voulu les placer à l'abri des sautes d'humeur du moment et des sondages du jour. Les Québécois et tous les autres Canadiens ont bâti une société qui fait l'envie du monde pour

la manière dont elle a réussi à faire de la diversité un atout incommensurable.

Il ne faut pas disqualifier certains Québécois souhaitant intégrer la fonction publique sous le prétexte qu'ils posent une menace à la laïcité de l'État. L'homme de confession sikh ou juive, la femme musulmane ou celle qui souhaite porter un pendentif avec un crucifix plus gros que ce que le Parti québécois juge acceptable ne doivent pas avoir à choisir entre leur identité québécoise et leur religion. Cela n'enlève rien à notre fierté en tant que Québécois francophones de vivre et de s'épanouir en français et de vouloir transmettre à nos enfants cette extraordinaire richesse que sont notre langue et notre culture. René Lévesque a prédit qu'on nous jugerait en fonction de la manière dont nous traitons les minorités. Malheureusement, M^{me} Marois ne semble pas avoir écouté.

Le plan de M^{me} Marois divise les Québécois et les sous-estime. Les Québécois méritent mieux; nous sommes un peuple ouvert et optimiste. Il faut défendre les libertés de tous et non pas les restreindre. Le Québec qui me rend fier est ouvert sur le monde et est plus fort de sa diversité. Ne nous laissons pas entraîner sur le chemin de la division et de la peur.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique : Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle : Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); Benoit Mungar et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire); Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseur), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elmami, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Susan Rooke, (publicitaires), Sylvie Laporte, (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

JACQUARD

SUITE DE LA PAGE 1

meurent la plus grande menace pour l'humanité, même si le réchauffement climatique et le système économique nuisent à notre bien-être. «*Il n'est pas trop tard pour prendre une autre direction, mais il faut faire vite. Malheureusement, on est désorienté, en ce moment, et c'est inquiétant. Mais je me dis qu'on n'a pas le droit de désespérer*», soutient-il.

Son credo? La création de ce qu'il appelait «*l'humanité*», c'est-à-dire une humanité qui soit complètement basée sur d'autres forces économiques et humaines. «*Ça ne va pas être facile, il faut changer les États d'esprit, changer les rapports entre les uns et les autres. Le point de départ, c'est de réaliser que le rapport entre les hommes a été gâché. L'homme est quelqu'un capable de rencontrer l'autre en étant efficace. Or, on ne se rencontre plus, actuellement, et si on le fait, on le fait dans la violence. Je crois qu'il faut changer la façon de réagir à la rencontre de l'autre, et ce n'est pas rien*», convient-il en s'arrêtant quelques secondes pour mieux énoncer sa réflexion.

«*Dans le fond, c'est dans notre capacité à écouter l'autre que tout va se jouer, et ça passe beaucoup par l'éducation. Il faudrait enseigner aux jeunes la rencontre vers l'autre. Lorsque quelqu'un est différent de nous, au lieu d'avoir le*

réflexe de le combattre, il faudrait avoir le réflexe de l'aider et d'en faire un émule», avance M. Jacquard, qui dit n'avoir jamais aimé les mots «*performance et compétition*».

Au fil des dernières années, en effet, il a préconisé de transformer la compétition en émulation, une manière de se comparer aux autres et de s'entourer de gens meilleurs que soi pour ainsi mieux progresser. «*Il faudrait supprimer la notation dans les écoles, une méthode qui incite les jeunes à se diriger vers la compétition et non vers l'émulation*», explique-t-il en se défendant bien d'être utopiste.

En tant que scientifique et spécialiste de la génétique, Albert Jacquard a passé une bonne partie de sa carrière à appliquer les concepts de la science à la vie quotidienne. Il ne voit pas pourquoi les théories pour créer une humanité meilleure ne pourraient pas s'appliquer dans un monde qui n'a rien d'abstrait. Il y a une dizaine d'années, il se permettait d'ailleurs de crier haut et fort «*J'accuse l'économie triomphante*» où l'esprit de compétition, qu'il détestait tant, était et demeure si présent.

«*Revoir le système économique est une nécessité humaine. On n'a pas le droit d'accepter un système qui crée tant d'inégalités entre les riches et les pauvres, alors, si on n'accepte pas, on doit chercher à le réformer*», tient à dire M. Jacquard, qui a longtemps milité pour les droits des sans-logis et des pauvres.

En constatant les grandes différences qui

continuent de subsister dans ce monde, Albert Jacquard en est même venu à se dire qu'il s'était trompé en 1995. «*Si je devais refaire mon bouquin Éloge de la différence, je ne lui donnerais pas ce titre, parce que l'éloge de la différence s'est transformé en acceptation de la différence, acceptation de la misère du plus grand nombre, et c'est le contraire que je voulais obtenir*», confie-t-il.

Malgré tout, il avait le sentiment, à la fin de sa vie, que ses batailles n'avaient pas été complètement vaines, que les choses avaient évolué, mais pas assez vite. Albert Jacquard nous disait que le plus dur avait été de tourner la page de son enfance marquée par un grave accident de voiture subi à l'âge de 9 ans. Son frère de 5 ans et ses grands-parents y sont morts. Il a survécu et les chirurgiens, dit-il, ont fait ce qu'ils pouvaient de son visage. Pendant des années, il a été incapable de se regarder dans le miroir.

«*Quand j'ai réussi à l'accepter, c'est là que j'ai développé mon plein potentiel. Il ne faut pas perdre trop de temps à liquider son passé. Il faut regarder l'avenir et je suis content d'avoir dit et redit à mes contemporains: attention, on va dans la mauvaise direction. C'était pour moi une façon de servir l'humanité*», a tenu à dire M. Jacquard, qui reconnaît avoir eu, somme toute, une vie plutôt heureuse. «*J'ai eu beaucoup de chance, j'ai fait des rencontres extraordinaires, mais j'aurais pu être bien meilleur.*»

Le Devoir

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE 1

éthiques (dont l'affaire Airbus), accord de libre-échange avec les États-Unis et lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, entre autres.

La série évoque le combat de Brian Mulroney contre l'alcool et la dépression (il a arrêté de boire en 1980), l'appui indéfectible de sa femme Mila — décrite comme la Jackie Kennedy canadienne —, son amitié brisée avec Lucien Bouchard et celle avec le financier Paul Desmarais, son «*ami le plus intime*» depuis 50 ans.

La bataille acharnée de Brian Mulroney pour reconnaître la «*société distincte*» québécoise dans la Constitution canadienne occupe une large place dans ce documentaire. Après trois années à tenter de faire entériner l'accord du lac Meech par tous les territoires et provinces du pays, on voit un Brian Mulroney anéanti, en juin 1990. Vingt-trois ans plus tard, il n'a toujours pas digéré «*la trahison*» de Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, qui a ajourné les travaux de son Assemblée législative sans entériner l'accord du lac Meech, scellant la fin de cet accord historique.

«*La mort de Meech m'a terrassé*, raconte Brian Mulroney. [...] *Pour moi, c'était comme un décès dans la famille. Ça m'a complètement matraqué. C'était le pire moment de ma vie en politique et même, des fois, je pense, de ma vie entière.*» Ce dossier était devenu une véritable obsession qui a grugé la santé du premier ministre conservateur, raconte le journaliste Guy Gendron, auteur du documentaire.

Brian Mulroney traîne encore aujourd'hui une impopularité chronique au Canada, à cause notamment de sa main tendue aux nationalistes québécois. C'est dans cet esprit de réconciliation nationale qu'il révèle avoir offert un poste de sénateur indépendant à Jacques Parizeau, en 1987. Ce dernier était retourné à l'enseignement après avoir quitté la politique sur fond de discorde au sujet du «*beau risque*» de Lévesque et Mulroney.

Dans le documentaire, Jacques Parizeau raconte en riant qu'il a refusé sans hésiter l'offre d'un siège au Sénat: «*Je le remercie beaucoup. Ça s'arrêtera là. Ça n'ira pas plus loin.*»

Dévoré par l'ambition

Premier chef québécois du Parti progressiste-conservateur, Brian Mulroney était prêt à aller loin pour que le Québec signe la Constitution canadienne «*dans l'honneur et l'enthousiasme*»: à la mort de René Lévesque, en novembre 1987, il a fait mettre en berne les drapeaux canadiens sur tous les édifices fédéraux, dont le Parlement canadien. Il a ensuite nommé des figures souverainistes à des postes dans des organismes fédéraux, dont Corinne Côté-Lévesque, veuve de René Lévesque, l'ex-ministre Louise Beaudoin et l'organisateur péquiste Jean-Roch Boivin.

«*Je ne vous cacherais pas que j'ai eu peur* [lors de la signature de l'accord du lac Meech, en 1987], témoigne Jacques Parizeau. *Manifestement, l'homme est de bonne foi. Il veut vraiment la réconciliation.*»

Né à Baie-Comeau d'un père anglophone d'origine irlandaise et d'une mère «*pure laine*», Brian Mulroney a été scandalisé dès 1962 par l'absence du français dans la bureaucratie fédérale. Jeune conservateur, M. Mulroney avait milité pour John Diefenbaker en 1958, mais a pris part 11 ans plus tard à une fronde pour déloger le vieux leader, qui «*n'a jamais compris le Québec*».

Le documentaire met en lumière quelques manœuvres tordues de Brian Mulroney et ses amis — après tout, ça se passait de même dans le bon vieux temps. Par exemple, le fonds secret de 300 000 \$ créé pour convaincre le juge Claude Wagner de briguer la direction du parti. Ou encore l'embranchement d'une quarantaine de pensionnaires de la Mission Old Brewery comme délégués conservateurs, qui sont venus voter pour Brian Mulroney en échange d'une caisse de bières.

La série (mais pas les extraits montrés jeudi aux journalistes) évoque aussi l'affaire Airbus, où M. Mulroney a admis avoir reçu en 1993 et 1994 trois enveloppes bourrées de billets de l'homme d'affaires Karl-Heinz Schreiber, pour

un total variant entre 225 000 \$ et 300 000 \$, selon les versions. L'ex-premier ministre a reconnu publiquement avoir commis une erreur dans cette affaire, mais n'a jamais été accusé de rien devant les tribunaux.

Le documentaire révèle aussi que M. Mulroney a proposé en secret, dès mars 1985 à Québec, un traité de libre-échange avec les États-Unis au président américain, Ronald Reagan. Le premier ministre n'a révélé que six mois plus tard ses véritables intentions, qui ont donné lieu à un débat déchantant même après l'adoption du traité, en 1987.

Des réalisations

Les scandales éthiques, impliquant notamment des ministres conservateurs, ont entaché neuf années au pouvoir marquées par d'importants accomplissements. La fameuse TPS, que les libéraux de Jean Chrétien ont combattue avec acharnement, a finalement été une bonne chose pour la santé financière du Canada, reconnaissent Paul Martin et Sheila Copps — qui avait enjambé une table pour poignarder un ministre conservateur durant un débat à Ottawa!

Le premier ministre a dû déployer tous ses talents de plaideur pour son combat le plus connu dans le monde, contre le régime raciste de l'apartheid, en Afrique du Sud. Le Canada de Brian Mulroney a joué un rôle de premier plan pour faire libérer Nelson Mandela, détenu durant un quart de siècle avant d'être élu président.

Ovationné à l'Assemblée des Nations unies, Brian Mulroney a dû tenir tête à Margaret Thatcher, la Dame de fer britannique, qui voyait en Mandela un méchant communiste. «*Il lui a dit: "vous êtes insupportable"*», raconte avec fierté Stephen Lewis, ex-chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, nommé par Mulroney ambassadeur du Canada à l'ONU.

Brian Mulroney a été un militant progressiste sur la scène internationale, affirme son ami Paul Martin, ex-premier ministre libéral. «*Si le Canada ne défend pas des principes semblables, on rime à quoi nous autres?*», dit M. Mulroney.

Le Devoir

OSLO

SUITE DE LA PAGE 1

conflit politique, c'est une tragédie grecque.»

«*L'assassinat de Yitzhak Rabin a asséné un premier coup mortel à Oslo*», estime Maxime Perez. Parce que Rabin était le leader de la gauche israélienne, toujours été plus encline que la droite à s'entendre avec les Palestiniens. Elle ne s'en est jamais remise. «*La grande tragédie d'Israël*, dit Leïla Shahid, déléguée générale de Palestine auprès de l'Union européenne, c'est qu'il n'y a pas d'alternative politique dans ce pays depuis la mort de Rabin. Les gouvernements de droite s'y succèdent.» «*Si ces deux hommes avaient tenu le coup, rêve encore l'écrivaine israélienne Katy Bisraor, qui sait ce qu'il serait advenu! Il y a là une sorte de ratage de l'histoire.*»

Sans la «*paix des braves*»

Second coup mortel asséné à Oslo, selon les spécialistes: les attentats suicides commis par le Hamas à partir de 1993. Mais Oslo sera définitivement enterré quand Arafat refusera de signer la paix des braves lors des négociations de Camp David II en juillet 2000. «*Le leader palestinien voulait tout, il aura tout perdu. Dès lors, poursuit Maxime Perez, la confiance mutuelle a disparu, et tout le processus a explosé.*» C'était la fin d'une vision qui avait nourri toute une génération de négociateurs et de militants israéliens et palestiniens.

L'actuelle génération palestinienne aux commandes ne s'abreuve plus à cette eau-là. «*Dans le temps d'Oslo, nous étions grisés et aveuglés par l'idée de construire un pays, en oubliant presque que nous étions sous occupation.*» Ishaq Jad, professeur à l'Université de Birzeit, en Cisjordanie, reproche à la génération palestinienne d'Oslo d'avoir manqué

de pragmatisme. «*Aujourd'hui, nous travaillons d'abord à changer notre réalité: nous sommes occupés et sous-développés économiquement.*»

Du côté israélien, la ferveur militante qui accompagnait ces années-là s'est évanouie. «*En 2002-2003, l'organisation à laquelle j'appartenais, Ta'ayush, comptait des centaines de militants*», explique David Shulman, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem. «*Aujourd'hui, elle n'en compte plus que quelques dizaines. Les militants ont vieilli, ils sont fatigués, découragés. Le pessimisme est grand, et des deux côtés.*»

Enjeux différents

Non seulement les acteurs ont changé, mais les enjeux aussi. En 1993, la question des implantations juives en territoire palestinien se posait très peu, alors qu'aujourd'hui, elle est devenue la première pierre d'achoppement du conflit. Conséquence de la colonisation: le sol qui faisait l'objet des négociations il y a vingt ans a changé de manière radicale. Les Territoires occupés sont à présent «*gruyérisés*». Vingt ans après Oslo, c'est toute l'atmosphère qui a changé.

Oslo aura quand même eu quelques impacts bien tangibles que l'on a tendance à oublier, estime le Palestinien Ibrahim Issa, directeur d'une école à El-Khader, en Cisjordanie. «*La ville de Ramallah a reçu beaucoup d'argent du monde entier après Oslo.*» La principale agglomération cisjordanienne est devenue jolie, organisée, abritant restaurants, théâtres, un hôtel Mövenpick et même un Stars & Bucks, une copie de Starbucks!

«*Oslo aura surtout ramené l'OLP de l'extérieur à l'intérieur de la Palestine. Son siège était auparavant à Tunis*», rappelle Leïla Shahid. L'OLP quittait ainsi les rivages de l'exil. L'Autorité palestinienne était créée, des ministères mis sur pied, des fonctionnaires embauchés.

On planchait sur un projet de constitution, la création d'institutions, le droit électoral. Bref, on construisait le futur Etat de la Palestine.

Aujourd'hui? Alors que s'ouvrent de nouvelles négociations sous l'égide des États-Unis, les positions israéliennes et palestiniennes semblent à des années-lumière l'une de l'autre. Il y a maintenant deux Palestines en quelque sorte, Gaza et la Cisjordanie, la première dirigée par des islamistes, la seconde par des modérés. Et il y a maintenant un Israël presque monolithique sur la question des colonies et de la sécurité, plus intransigeant que jamais sur les concessions à faire aux Palestiniens.

Les Palestiniens des Territoires ne vivent que pour se libérer de l'occupation israélienne. Dans les camps de réfugiés où gronde une jeunesse palestinienne qui n'en peut plus de vivre en bocal, on n'a qu'une idée en tête: se collecter aux soldats israéliens. Et se délivrer un peu.

Les Israéliens, eux, ne vivent que pour se protéger. Une sorte de fuite en avant. «*Accaparer la terre palestinienne*, dit David Shulman, semble être devenu notre unique raison de vivre.» «*Les Israéliens ont une peur paranoïaque pour leur existence*», estime le journaliste Maxime Perez. «*Ils sont traumatisés par l'Holocauste. Tout cela dicte leur conduite.*» Une peur atavique, une peur panique installée en eux avec la fumée putride s'échappant d'Auschwitz. «*Ils préfèrent être mal aimés et vivants qu'aimés et morts.*»

Collaboratrice
Le Devoir

D Une version longue de ce texte est disponible sur ledevoir.com

Demain > «*Il va falloir faire des concessions douloureuses.*»

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

M. Paillé n'avait d'autre choix que de riposter à ce refus de suivre la ligne de parti et de faire preuve de plus de réserve.

Mais les réactions n'ont pas tardé. Pour Bernard Landry, la direction du Bloc a commis une «*erreur*» en expulsant la députée, d'autant plus que la discipline de parti n'est pas véritablement en cause puisque le vote sur la Charte des valeurs québécoises ne se tient pas à la Chambre des communes. «*C'est une émission d'opinion dans un débat démocratique important*», a-t-il livré au *Devoir*.

«*Je suis profondément attristé*, a poursuivi l'ancien premier ministre. *J'ai une immense sympathie pour cette femme. Ça a été une militante exceptionnelle. Elle est elle-même un modèle d'intégration. Elle n'est pas née sur les rives de Saint-Laurent, mais sur les rives de la Méditerranée, et elle est devenue profondément québécoise.*»

Bernard Landry ne partage aucunement les vues de M^{me} Mourani quand elle accuse le gouvernement Marois de sombrer dans le nationalisme ethnique. «*Mais on peut diverger d'opinion.*» Lui-même est en «*accord total*» avec le projet du gouvernement.

L'affaire a ébranlé des membres du parti. À Jonquière-Alma, deux membres de l'exécutif du Bloc ont claqué la porte, Emilie Lachance et Julie Sheinck (qui a aussi travaillé auprès d'Option nationale), selon ce qu'a révélé Radio-Canada.

Au moins deux militants ont en outre publié, sur Twitter, une photo de leur carte de membre déchirée. «*Il y a un sentiment présentement que le Parti québécois et le Bloc demandent l'opinion des citoyens sur la Charte des valeurs, mais à condition que leurs députés, eux, gardent la ligne de parti et se disent "pour" sans poser plus de questions [...] Je ne pense pas être le seul à être en beau fusil*», a dit l'un d'eux au *Devoir*, Jérôme Boucher, blogueur au *Huffington Post*.

Le chef bloquiste a refusé de s'inquiéter de ces répercussions. Et il s'est défendu d'empêcher le débat. «*On peut être en désaccord sur certains aspects. Mais de manière aussi virulente... On ne pourrait pas faire son rôle de député du Bloc québécois, qui est de faire valoir à Ottawa les intérêts du Québec sans compromis.*»

M^{me} Mourani n'a pas accordé d'entrevue hier, réservant ses commentaires pour un point de presse aujourd'hui.

Le projet de Charte des valeurs ne fait pas l'unanimité au Canada, ni au Québec. «*Je vous dirais qu'il divise les Québécois et qu'il divise aussi les indépendantistes. Ce n'est vraiment pas une bonne stratégie, parce que l'indépendance, on va la faire avec tout le monde*», avait en outre défendu M^{me} Mourani.

Pas de division au PQ?

Du côté du Parti québécois, Pauline Marois a souligné que ses troupes sont unies. «*Il y a eu un travail qui s'est fait par l'ensemble des membres du parti sur cet enjeu, et le caucus adhère complètement à ce qui est proposé*», a déclaré la première ministre québécoise.

Le ministre Drainville a comme sa chef refusé de commenter le conflit bloquiste, mais il s'est défendu de faire dans le «*nationalisme ethnique*» en arguant que les péquistes sont «*porteurs d'un nationalisme qui est ouvert à tous*».

Mais le chef libéral Philippe Couillard a plutôt reproché une sorte d'«*absolutisme*» au sein du mouvement souverainiste. «*M^{me} Mourani vient de recevoir une bulle d'excommunication.*»

La coporte-parole de Québec solidaire, Françoise David, a de son côté déploré que le débat prenne une «*mauvaise tournure*», estimant que les opinions «*tranchées*» de M^{me} Mourani faisaient d'elle «*une voix peut-être un peu dérangeante*», mais «*nécessaire*» au Bloc. Elle craint aussi que le mouvement souverainiste ait l'air de bâillonner ses troupes.

Sur la scène fédérale, Justin Trudeau a aussi réitéré ses reproches des derniers jours. «*M^{me} Marois a sous-estimé les Québécois*», a écrit le chef libéral sur Twitter.

Le ministre de la Sécurité publique, le Québécois Steven Blaney, a quant à lui refusé pour une deuxième journée de commenter la Charte, tout comme ses collègues, qui se réfugient dans le mutisme.

Paillé et Mourani d'accord

M. Paillé et M^{me} Mourani ont beau avoir mis fin à leur union bloquiste, tous deux sont pourtant du même avis. Mardi, le chef du Bloc laissait lui-même entendre que la proposition péquiste allait peut-être trop loin, en rappelant la position du Bloc devant la commission Bouchard-Taylor proposant l'interdiction de symboles religieux pour les postes «*qui représentent l'autorité de l'État*». Le parti disait même voir «*mal la pertinence d'une interdiction globale.*»

M^{me} Mourani est arrivée deuxième, derrière M. Paillé, lors de la course à la direction de 2011. Dans la sphère bloquiste, on exclut que le différend découle d'un conflit de personnalités. Si l'on reconnaît que M^{me} Mourani a son franc-parler, on rappelle qu'elle était la seule députée à Montréal et l'une des personnes élues du parti aux Communes. Dans ce contexte, «*tu fais des compromis*», explique une source.

Elue dans une circonscription multiculturelle à Ahuntsic, M^{me} Mourani aurait peut-être fait le calcul qu'il valait mieux partir pour tenter de sauver ses appuis électoraux, a avancé cette même source.

Avec *La Presse canadienne*
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390